



Perez assomme les Yankees

En page B 1

Elections le 15 novembre?

Caucus des libéraux à Québec

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Les députés libéraux du Québec ont été convoqués par le whip du PLQ, M. Louis-Philippe Lacroix, à un caucus du parti, qui aura lieu cet après-midi, et tout indique que le premier ministre, M. Robert Bourassa, annoncera im-

médiatement après la levée du caucus, des élections pour le 15 novembre.

Le député de Dubuc, M. Ghislain Harvey, a confirmé l'appel du caucus, par M. Lacroix, mais n'a pas voulu dire si M. Bourassa appellera des élections le 15 novembre. Il a dit être prêt, quant à lui, à une

telle éventualité, si M. Bourassa décide de décréter des élections.

Le député libéral de Dubuc a admis ne pas savoir si le premier ministre Bourassa annoncera l'acceptation par le gouvernement du Québec, du Parc-Saguenay. "Je le souhaite vivement", a-t-il rétorqué. Ce

serait le temps que l'on en vienne à une conclusion."

Il a été impossible de rejoindre, hier, le député de Jonquière, M. Gérard Harvey, de même que les députés Roger Pilote et Robert Lamontagne, pour avoir leurs commentaires. Le ministre du Travail a dit,

jeudi, qu'il se représenterait dans le comté de Jonquière, niant par là qu'il se retirait de la politique active.

Quant à MM. Robert Lamontagne et Roger Pilote, ils représenteront à nouveau les couleurs du Parti libéral dans Roberval et Lac-Saint-Jean.

EN BREF

Alcan-FSSA

On s'attend à une reprise des négociations cette semaine, que le retour du juge Alan B. Gold devrait accélérer, selon le désir des libéraux qui seront peut-être en campagne électorale.

En page A 3

Un PC aux écoutes

Le chef du Parti progressiste-conservateur, Joe Clark, a récemment déclaré à ses partisans que son parti saurait prêter une oreille attentive à toutes les provinces, une fois au pouvoir.

En page A 5

ST-LEGER
Le scotch léger, clair et sec, au goût des Québécois.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

4e année No 14

Lundi 18 octobre 1976

20 pages 25 cents

L'AANB

Plan secret de rapatriement

OTTAWA (PC) — James Richardson, le brillant homme d'affaires de Winnipeg et ministre de la Défense démissionnaire, a révélé, dimanche, au cours d'une émission télévisée sur les ondes d'une station anglophone l'existence d'un projet visant à amender la constitution de façon à y faire figurer de nouveaux droits linguistiques, une fois l'Acte de l'Amérique du Nord britannique rapatrié de Londres.

Accusé d'avoir inventé une for-

mule ne faisant ni l'affaire du gouvernement fédéral ni celle des provinces, M. Richardson a déclaré avoir pris connaissance "depuis bien longtemps de la nature du projet avec lequel je ne suis pas d'accord et je pense que le public canadien... devrait savoir ce qu'on se prépare à imposer en matière de droits linguistiques".

Le premier ministre Trudeau a qualifié de prématurée la préoccupation de M. Richardson sur la question des droits linguistiques.

Selon M. Richardson, il s'agirait d'un nombre considérable de droits, tout particulièrement les droits figurant déjà dans la loi des langues officielles, qui viendraient s'ajouter aux garanties constitutionnelles concernant la langue française.

L'ex-ministre de la Défense a réitéré qu'il n'est pas opposé au programme de bilinguisme tel qu'il existe mais qu'il est clair que ce programme ne fonctionne pas et qu'il vaudrait mieux attendre avant

de modifier la constitution.

Cependant, M. Richardson a refusé d'indiquer ce qui ne va pas dans le programme de bilinguisme, programme ayant provoqué l'apparition d'un sentiment anti-français dans l'Ouest du Canada.

M. Richardson a affirmé que le programme de bilinguisme n'avait rien à voir avec sa démission — "essayons de le faire fonctionner; apportons-y certaines modifications" — mais ce qui semble évi-

dent c'est que l'ancien membre du cabinet ne veut pas qu'on touche à la constitution avant que la situation ne s'éclaircisse.

On lui a posé la question suivante à brûle-pourpoint:

"Seriez-vous en faveur d'un Canada anglophone d'ici 50 ans?"

"Non, ce n'est vraiment pas ça que je veux dire. Ce que je demande c'est qu'on nous donne une chance de grandir et de nous épanouir dans la flexibilité."



Camil Samson.

L'arme créditiste

Le Parti créditiste provincial se fera un cheval de bataille de la mauvaise gestion économique et de la faillite financière du parti de R. Bourassa, lors du prochain affrontement dans l'arène électorale.

En page A 7

Perte de fiefs libéraux

Selon J-M Poliquin, la circonscription électorale d'Ottawa-Carleton serait loin d'être acquise au Parti libéral fédéral et encore moins celle de St-Jean-Ouest à Terre-Neuve.

En page A 10

A Beaconsfield

Dynamite sur les rails

MONTREAL (PC) — Une bombe, constituée de 16 bâtons de dynamite et fixée aux voies principales du Canadien National et du Canadien Pacifique, a été désamorcée, dimanche, après que des policiers aient reçu un appel anonyme.

Selon un porte-parole de CP Rail, la machine infernale était reliée à quatre voies appartenant aux deux compagnies ferroviaires, à un mille à l'ouest de la gare du CP, à Beaconsfield, en banlieue ouest de Montréal. En cet endroit, les rails du CN et du CP sont distants de 70 à 80 pieds.

De son côté, un représentant du CN a confirmé qu'il y avait eu, vers les 10 h. 50, un appel à propos de la bombe mais qu'il ne savait pas ce qu'avait dit le correspondant anonyme.

La police de Beaconsfield a toutefois révélé qu'un garçon de huit ans, jouant dans le secteur, avait rapporté avoir vu des fils et des bâtons de dynamite sur les rails et qu'elle avait été prévenue à 10 h. 32.

L'engin a été désamorcé à 11 h. 31, soit 15 minutes avant que le mécanisme d'horlogerie ne déclenche son explosion et, selon la police de la CUM, la dé-

flagration aurait été considérable.

La circulation ferroviaire a été interrompue entre Dorval, à l'est, et Vaudreuil, à l'ouest, pendant que des inspecteurs des compagnies vérifiaient s'il n'y avait pas d'autres bombes sur les voies. Les trains ont pu recommencer à circuler normalement vers 14 h. 15.

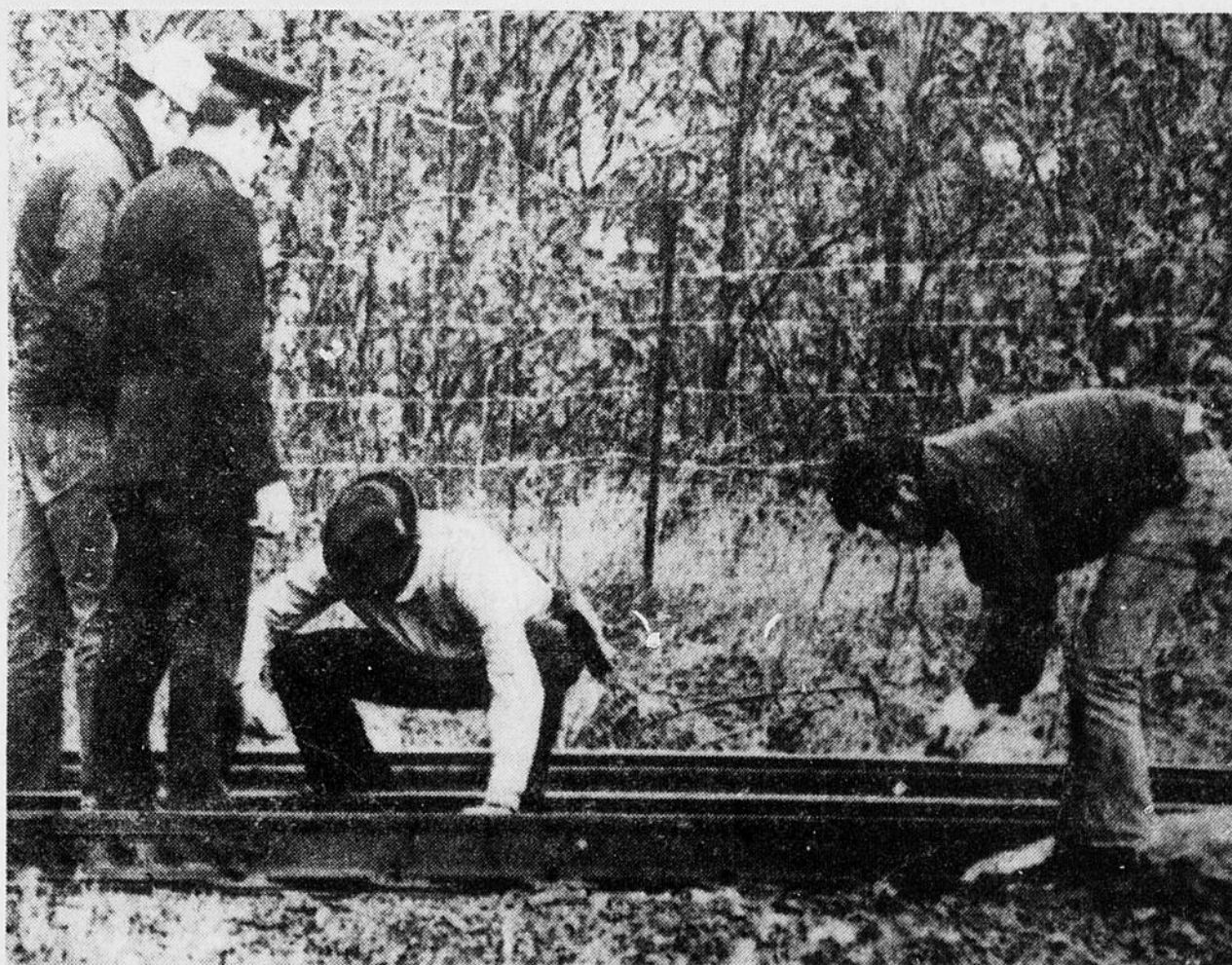
Passagers

Le CN a révélé qu'on avait stoppé, à Dorval, un train de passagers roulant vers Toronto de même qu'un convoi de marchandises, à destination de la métropole.

Chez CP Rail, le départ du transcontinental vers Vancouver a été retardé pendant trois heures. Un train de banlieue, qui devait quitter à midi, a également été arrêté.

Le transcontinental devait partir à 11 h. 15 et il serait passé à Beaconsfield entre 11 h. 30 et 11 h. 35, peu de temps avant l'heure prévue pour l'explosion par les auteurs de l'attentat.

Un porte-parole de la police de la CUM a dit ne pas connaître le mobile d'un tel geste et il a nié qu'un informateur anonyme ait révélé l'existence de l'engin.



BOMBE DESAMORCEE — Un engin explosif relié aux rails des compagnies CP et CN, a été désamorcé de

justesse hier par les policiers de l'escouade spéciale à Beaconsfield en banlieue ouest de Montréal.

SPORTS

Hockey

Les Canadiens de Montréal encaissent un revers de 5-3 face aux Bruins de Boston après avoir pris l'avance 3-0 en première période.

En page B 2

Hockey

Les Saguenéens triomphent avec facilité des Eperviers de Sorel au compte de 7-1.

En page B 3

Football

Les Alouettes de Montréal, inertes à l'attaque, ont subi un cuisant revers de 29-10 aux mains des Argonauts de Toronto.

En page B 4

SOMMAIRE

- Arts et spectacles A 8
- Annonces classées B 7 et B 8
- Bandes dessinées B 6
- Bridge B 9
- Cinéma A 8
- Décès B 9
- Finance A 6
- Mots croisés B 9
- Mot mystère B 6
- Sports B 1 à B 5
- Télévision A 8

15 oct. 76

PERFECTA
6/36
GROS LOT
\$173,619
APP. VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

	13	14	15	16	18	26
6 SUR 6						
5 SUR 6						
4 SUR 6						
5 SUR 6+						
	NOMBRE DE GAGNANTS		PRIX			
	0		\$100,000			
	193		\$411.90			
	2,751		\$80.20			
	3		\$17,668.50			
	NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +					
	3					
	VENTES TOTALES: \$920,235.					

MINI LOTO

29090
9090
090

TIRAGE 629ième
VENDREDI 15 oct. 76

35 Séries émises-90,000 chacune

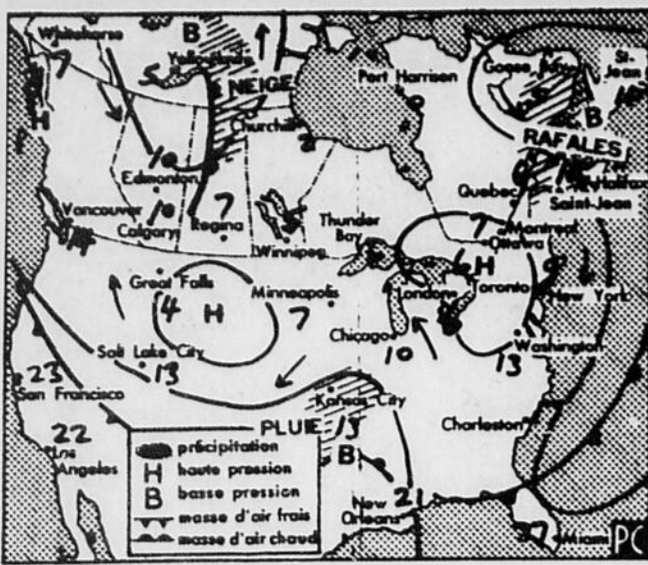
POSSIBILITÉ DE:

35 GAGNANTS DE \$5,000.

280 GAGNANTS DE \$500.

2,835 GAGNANTS DE \$100.

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec émises par Environnement Canada pour lundi avec aperçu pour mardi.

Abitibi, Chibougamau et Haute-Mauricie: nuageux avec légères chutes de neige occasionnelles. Froid. Maximum, près de zéro. Aperçu pour mardi: plutôt ensoleillé et froid.

Pontiac, Témiscamingue et Laurentides: nuageux et froid avec de belles éclaircies. Maximum, 2. Aperçu pour mardi: plutôt ensoleillé et froid.

Outaouais, Montréal et Cantons de l'Est: ensoleillé et froid avec passages nuageux en après-midi. Maximum, 5. Aperçu pour mardi: ensoleillé et froid.

Québec, Trois-Rivières et Lac-Saint-Jean: nuageux et froid avec de belles éclaircies. Maximum, 6. Aperçu pour mardi: plutôt ensoleillé et froid.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspésie: nuageux avec de faibles averses de pluie ou de neige fondante. Maximum, 6. Aperçu pour mardi: plutôt ensoleillé.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dimanche dans les principaux centres nord-américains.

	Min.	Max.
Dawson	-4	5
Vancouver	4	13
Victoria	3	16
Edmonton	-6	6
Calgary	-2	4
Regina	-4	7
Winnipeg	-7	4
Toronto	2	8
Kingston	0	8
Ottawa	-3	4
Montréal	-3	6
Québec	2	5
Fredericton	-1	10
Saint-Jean, N.-B.	1	9
Moncton	9	10
Halifax	4	11
Charlottetown	2	10
Saint-Jean, T.-N.	6	20
New York	8	11
Washington	9	9
Miami	26	28

MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 03 h. 55 (.8 m) et haute à 10 h. 00 (1 m. 9). Elle sera à nouveau basse à 16 h. 00 (.8 m) et haute à 22 h. 15 (2 m.3).

PORT-ALFRED — la marée sera basse à 05 h. 05 (1 m.6) et haute à 11 h. 00 (3 m.9). Elle sera à nouveau basse à 17 h. 35 (1 m.7) et haute à 23 h. 30 (4 m.3).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 06 h. 00 (1 m.4) et haute à 11 h. 15 (3 m.5). Elle sera à nouveau basse à 18 h. 15 (1 m.4) et haute à 23 h. 50 (4 m.0).

Dynamite à l'hôtel Chez Gérard

CHICOUTIMI — Trois motards ont été écroués, samedi, et un quatrième est recherché par la Sûreté municipale de Chicoutimi, à la suite de l'attentat à la dynamite qui est survenu à l'hôtel Chez Gérard de Chicoutimi.

L'incident est survenu vers 3 h. 20, dans la nuit de vendredi à samedi, alors que des individus auraient déposé un ou plusieurs bâtons de dynamite près d'un carreau servant à la réception de la bière.

L'attentat à la dynamite a été d'une telle intensité que tout le secteur a été secoué. Les vitres de l'hôtel ont volé en éclats tandis que l'édifice voisin, logeant le magasin G.-E. Ruelland & Fils, a été endommagé, les carreaux étant fracassés.

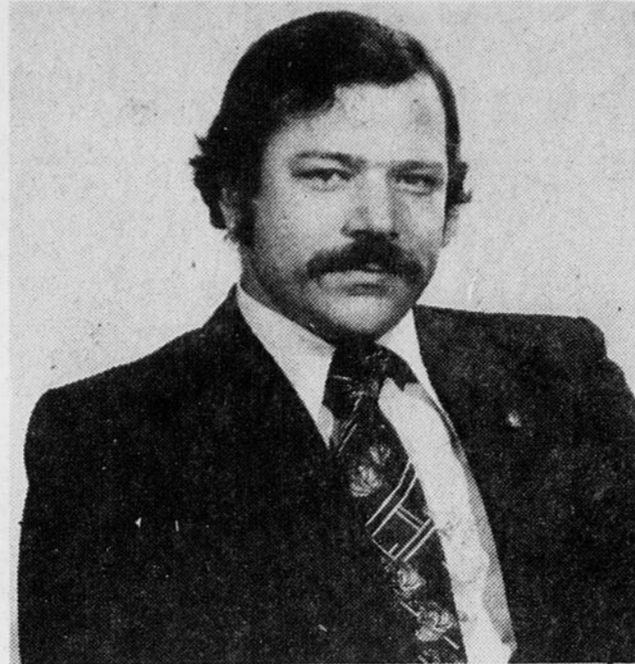
Selon des connaissances, la dynamite, si elle avait été bien placée, aurait fait sauter toute la partie de l'édifice et plusieurs pertes de vie auraient pu s'ensuivre.

Le propriétaire de l'hôtel Chez Gérard, met la tentative de dynamitage au compte d'un groupe de motards expulsés de son commerce et a réclamé une plus grande protection de la police pour éviter la répétition d'incidents du genre.

C'est une enquête rapide et efficace de l'investigateur municipal Réal Morin qui a mené à l'arrestation des trois motards.

Brassard devient le porte-étendard du PQ dans le comté Lac-Saint-Jean

par Claude Fortin



Jacques Brassard.

SAINT-BRUNO — Les cinq ou six cents militants péquistes présents hier à Saint-Bruno, où se déroulait la convention du Parti québécois du comté, ont désigné M. Jacques Brassard pour être le porte-étendard du parti dans Lac-Saint-Jean lors du prochain scrutin provincial.

M. Brassard, dont l'élection n'a surpris personne, a défait M. Gilles Goulet, de Saint-Coeur-de-Marie, qui brigait lui aussi les suffrages.

Le nom de M. Brassard est devenu passablement familier aux gens de Lac-Saint-Jean. Présent parmi les fondateurs de l'organisation régionale du PQ, il a été à la ligne de feu au cours des deux précédentes élections québécoises, derrière le candidat d'alors, M. Georges-Henri Fortin.

C'est nettement autour du thème de l'économie que M. Brassard a lancé la prochaine campagne électorale, dont on attend l'annonce ce soir ou demain. On a d'ailleurs appris, à ce propos, que M. Marc-André Bédard, dont on a dû excuser l'absence de la réunion, avait été convoqué d'urgence hier, à Montréal. M. Bédard est membre du comité électoral du PQ.

Du chômage aux projets en cours, M. Brassard a passé en revue la plupart des problèmes économiques du Québec en général et de la région en particulier.

Ainsi, a-t-il souligné la hausse sérieuse du chômage régional qui, de 1974 à 1976, est passé de 19 p.c. à 39 p.c. Ces chiffres tiennent compte des bénéficiaires de l'aide sociale.

Le candidat a aussi parlé du dépeuplement continu des paroisses rurales et de la fuite des jeunes vers les grands centres. L'agriculture, le problème d'Abitibi-Price, les difficultés financières des municipalités et les projets de développement dont on parle dans la région ont aussi fait l'objet des propos de M. Brassard.

Au sujet des municipalités, il a proposé la création d'une sorte de municipalité régionale, tel que préconisé par le parti et les conseils de comtés. Une telle mesure permettrait, selon lui, de faire davantage le poids devant l'éventuelle Ville de Saguenay.

Le PQ va mettre de l'ordre

— J.-Y. Morin

SAINT-BRUNO — "Pourquoi des élections avec un appui de 102 députés? C'est que ça va très mal, mais que ça pourrait aller encore plus mal." C'est en substance l'orientation qu'a donnée le chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, M. Jacques-Yvan Morin, à l'allocution qu'il prononçait hier devant les militants péquistes à Saint-Bruno, dans le but de désigner un candidat du parti dans le comté Lac-Saint-Jean en vue de la prochaine élection provinciale.

A l'instar des deux candidats à la convention, M. Morin a passé en revue les problèmes économiques du Québec, y ajoutant une note culturelle avec l'attaque de la question linguistique.

Sur ce dernier point, M. Morin n'y

est pas allé de main morte, s'en prenant principalement aux positions adoptées par le premier ministre Bourassa face aux autres provinces à ce sujet. Ainsi, a-t-il traité M. Bourassa "d'agneau effoiché à Toronto et de Louis-Cyr constitutionnel devant ses partisans".

Parlant du premier ministre canadien et de sa politique linguistique, le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale a insisté sur le fait que s'il était possible, voire même nécessaire, de songer à apprendre plusieurs langues à des individus, on ne pouvait penser de façon réaliste à bilinguiser toute une nation.

Du côté de l'économie, la monétarisation des capitaux et la question de la Baie James ont notam-

ment retenu l'attention de M. Morin.

Ainsi a-t-il déclaré: "Nous souffrons, dans l'économie comme dans les jeux, de 'morxréalité'. Il soulignait par là ce qu'il a appelé la 'paralyse' de l'économie québécoise, qui, a-t-il indiqué, a commencé dans les régions.

Au sujet de la Baie James, M. Morin s'en est de nouveau pris à la hausse vertigineuse du coût de réalisation qui, en quatre ans, est passé de quatre à seize milliards de dollars. Pourtant, a-t-il souligné, au cours de la même période, le coût de la construction n'a augmenté que de 55 p.c., et non de 400 p.c.

"On dit qu'avec le PQ ce sera pire, a-t-il dit. C'est faux. Le PQ va y mettre de l'ordre, surtout dans les priorités économiques et sociales."

Aucun accident routier

Une fin de semaine relativement calme dans la région Saguenay-Lac-Saint-Jean



INCENDIE — Le sergent Voyer, de la police municipale de Chicoutimi, jette un coup d'oeil sur les dommages causés à une résidence du boulevard Lamarche ouest, à Chicoutimi, alors qu'une catastrophe a été évitée. Le locataire, ayant mis des frites au feu, s'est endormi et ce sont les pompiers qui l'ont réveillé.

CHICOUTIMI — Aucun accident mortel de la route n'a été enregistré, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Par contre, les plongeurs de la maison Gravel & Fils ont repêché, dans les eaux de la rivière Chicoutimi, le corps de Mme Lili Bouchard, âgée de 26 ans, de Chicoutimi, et un quinqua-

génénaire, M. Raymond Labonté, d'Arvida, a été retrouvé sans vie, dans un chalet, non loin de Saint-Ambroise.

Mme Lili Bouchard avait été rapportée disparue, vendredi, quand le gardien du barrage du Portage-des-Roches, a avisé la police qu'une automobile était stationnée non loin de la rivière depuis plus de deux heures et qu'il n'y avait personne à l'intérieur.

Des recherches ont été entreprises immédiatement mais ont été discontinuées, en raison de la noirceur.

Les recherches, samedi après-midi, ont permis de repêcher le corps de la victime.

L'enquête sur les circonstances de cette tragédie est menée par l'agent Antoine Dallaire, de la Sûreté municipale de Chicoutimi.

A Saint-Ambroise
Le corps de M. Raymond Labonté, de la rue Gilbert, Arvida, a été retrouvé sans vie, hier après-midi, à son chalet, non loin de Saint-Ambroise.

Le départ prolongé de M. Labonté, âgé de 56 ans, aurait inquiété la famille dont un membre s'est rendu au chalet, à quelques milles de Saint-Ambroise. La fille de M. Labonté aurait retrouvé son père sans vie.

Il semble que l'individu serait mort de causes naturelles. La Sûreté du Québec enquête dans cette cause.

Heurté deux fois
Un individu de Jonquières a été heurté deux fois, et la police est à la recherche du chauffard qui l'a frappé la deuxième fois, pour s'enfuir des lieux de l'accident. Après avoir été heurté

par un conducteur, qui était allé téléphoner pour avoir du secours, le malheureux piéton a été happé une seconde fois. Son état est considéré comme grave. Nous n'avons pu connaître l'identité du blessé qui a été conduit à l'hôpital de Jonquières.

Incendie
A Chicoutimi, vers 1 h. 30, dans la nuit de samedi à dimanche, un individu a failli être asphyxié, alors qu'il s'est endormi à son domicile, durant qu'il avait mis au feu des patates frites.

Ce sont les locataires du deuxième étage qui ont appelé les pompiers, devant une forte odeur de fumée. Les pompiers se sont rendus sur les lieux et ont réveillé la victime à demi asphyxiée.

GRANDE VENTE
TOMBÉE des PRIX
LE 20 NOVEMBRE
4 JOURS SEULEMENT

FERME MARDI PRÉPARER LA VENTE

Roberval, St-Félicien
Chibougamau,
Dolbeau.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par

LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général:
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information:
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles:
Claude GOTE

Alma et les environs
662-7829

St-Félicien et les environs
679-3832

Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664

Petites annonces classées
545-4895

Chef de poutre:
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes:
Paul BERGERON

Directeur de la publicité:
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marché:
Jean BELAND

Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CNDP (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec,
Coursier de la
deuxième classe (No 3213)

Bibliothèque publique

QUEBEC (PC) — La Chambre de commerce de Charlebourg a annoncé qu'elle participera au projet de l'établissement d'une bibliothèque publique dans sa municipalité.

A cet effet, l'organisme formera sous peu un comité d'étude qui aura pour tâche d'évaluer les besoins de la population et la rentabilité d'un tel projet.

Charlebourg est la seule ville du Québec de plus de 55,000 habitants à ne pas posséder une bibliothèque municipale.

ETES-VOUS TANNES?

- D'AVOIR VOS FENÊTRES EM-BRUEES PAR L'HUMIDITÉ.
- D'ESSUYER VOS MURS PARCE QUE L'EAU COULE A CAUSE DE L'HUMIDITÉ.
- DE VOIR POURRIR VOTRE MAISON "DE JOUR EN JOUR."
- DE GASPILLER VOTRE CHALEUR.

Faites installer un ventilateur à gravité, sur le toit de votre maison.
Estimation gratuite - résultat garanti.

Le chauffage MODERNE
D'ARVIDA Inc.

201 Lasalle Arvida 548-8275

POUR INFORMATION SANS OBLIGATION

NOM

ADRESSE

VILLE

TEL.

chez Lessard sur la cote
RUE RACINE, CHICOUTIMI

800
paires de souliers
pour dames et pour hommes

\$5 - \$10 - \$15
la paire

P&L M&L

Priorité des libéraux:

Régler le conflit d'Alcan le plus tôt

par Gilles Paradis

JONQUIERE — Le long conflit de l'Alcan au Québec connaîtra, cette semaine, sa phase décisive et tous les atouts pour un règlement imminent seront mis en jeu.

D'abord, il y a la rentrée au Québec du juge Gold qui pourrait bien intervenir, dès mercredi, pour rapprocher davantage les deux parties, soit l'Alcan et la FSSA.

Ensuite, il y a l'intervention du maire de La Baie, M. Hervé Tremblay, vendredi dernier, geste qui pourrait avoir des suites dès demain, puisque l'Alcan et la FSSA pourraient avoir une seconde rencontre.

Enfin, la convocation de l'élection provinciale, aujourd'hui, par le premier ministre Bourassa est aussi un argument de taille.

L'Alcan a admis la rencontre de vendredi, en présence du maire de La Baie, et a parlé de l'inquiétude de la population sur le mutisme de la société. Elle a évoqué, à la fin de son communiqué "le contexte très particulier de la médiation avec le juge Gold, encore suspendue pour quelques jours, et plus particulièrement les recommandations que nous a faites le médiateur avant son départ justifiant le silence que nous observons depuis le 3 octobre". "Un débat sur la place publique ne saurait qu'amenuiser les chances d'un règlement rapide du conflit", conclut l'Alcan.

Le député de Dubuc, M. Ghislain Harvey, n'était pas présent à la rencontre de vendredi mais il a avoué, hier, avoir participé aux discussions initiales à la rencontre, avec M. Hervé Tremblay et le ministre du Travail, M. Gérard Harvey.

Et pour confirmer notre avancé qu'une autre rencontre doit avoir lieu il a dit: "Je ne serai pas là, mardi, mais si on me demande d'être présent j'y serai, car je considère que ce sera mon devoir premier."

"Le député de Dubuc a ajouté que tout serait mis en oeuvre, autant par le ministre du Travail, M. Gérard Harvey, que par M. Hervé Tremblay et lui-même, pour que le règlement soit le plus rapproché possible."

Le retour du juge Gold, au Québec, est une source d'espoir, aussi, dans la région mais on craint que le fait que la Fédération des syndicats du secteur aluminium qui n'aurait pas respecté la consigne du silence, soit un obstacle à une reprise imminente de la médiation. Un observateur a révéilé que selon lui, le juge Gold acceptera mal que la FSSA n'ait pas respecté ses recommandations.

Par ailleurs, un autre observateur mentionne que le président de la FSSA n'a pas dévoilé la teneur des discussions avec le juge Gold, se bornant simplement à expliquer aux

travailleurs les points qui demeuraient en litige.

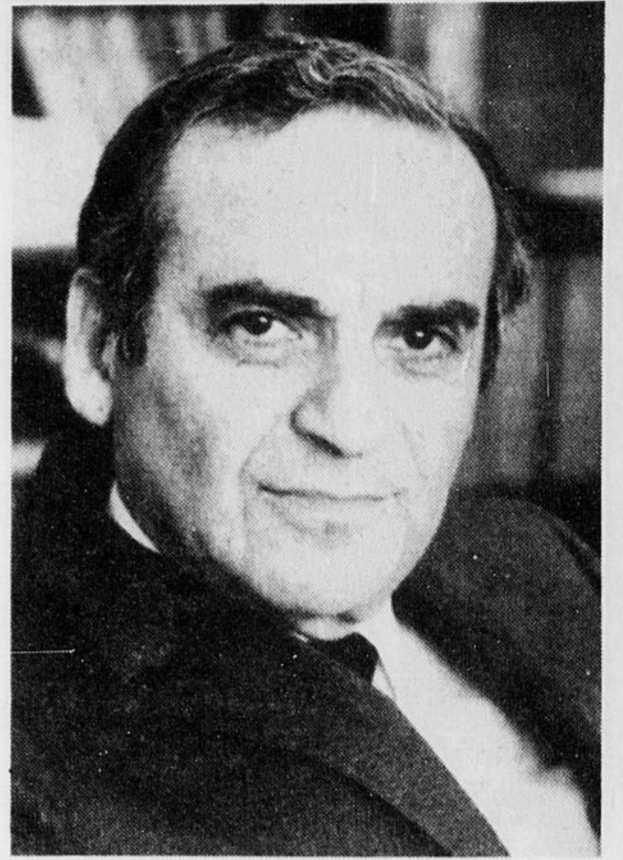
A l'Alcan

L'Alcan a rompu un long silence, samedi, en émettant un communiqué de presse qui fait part de la rencontre avec la FSSA, en présence de M. Hervé Tremblay.

On précise que les représentants de la Société d'électrolyse et de chimie ont rencontré le président de la FSSA et quelques membres de son exécutif.

"A l'occasion de cette réunion, dit l'Alcan, l'échange entre les deux parties a été franc et direct. Pour leur part, les représentants de la société ont rappelé à la partie syndicale que lors de la dernière journée de la médiation, au début d'octobre, ils lui avaient soumis, en présence du médiateur, une offre pécuniaire globale. Le syndicat s'était alors abstenu de commenter la proposition patronale et n'avait pas non plus présenté de contre-proposition. A ce point, la médiation avait été suspendue, le juge Gold devant s'absenter en voyage."

"Et au cours de la réunion, poursuit le communiqué d'Alcan, qu'on pouvait entendre à la télé-communication, à 548-7121, plusieurs points particuliers ont été discutés et précisés, de part et d'autre."



Le juge Alan B. Gold

A l'approche des élections

Libéraux et Péquistes très actifs



Lucien Bergeron, candidat de prestige du P.Q. à opposer au ministre Gérard Harvey.

CHICOUTIMI — A la veille de l'annonce des élections provinciales par le premier ministre Robert Bourassa, c'est la course aux candidats, au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Plusieurs candidatures seront dévoilées dans les prochains jours, mais il est certain que M. Henri-Paul Gagnon présentera sa candidature pour le Parti québécois, dans Dubuc.

Rejoint au téléphone, hier, M. Gagnon a dit avoir été sollicité depuis un mois et que deux délégations l'avaient rencontré. "J'ai accepté de poser ma candidature à la convention qui doit avoir lieu dimanche prochain, à Port-Alfred."

Deux autres noms pourraient s'ajouter à cette convention, ceux de MM. Hubert Desbiens et Clément Dufour. Le premier a fait part de ses intentions, il y a quelques mois. Absent de son domicile, hier soir, nous n'avons pu savoir s'il maintenait son intention de se présenter à la convention dans Dubuc, en fin de semaine. Quant à M. Clément Dufour, nous avons appris que plusieurs éléments péquistes de Dubuc, voudraient qu'il se présente également à la convention.

Rien n'a transpiré, quant aux éventuelles candidatures créditistes, de l'Union nationale et du PNP, dans la circonscription représentée par le libéral Ghislain Harvey.

Dans le comté Chicoutimi, le député Marc-André Bédard tentera de se faire réélire sous la bannière péquiste, tandis que M. Roch Bergeron a fait savoir qu'il donnerait



Rachel Saulnier. Elle veut sortir le comté de Chicoutimi de l'opposition.



Roch Bergeron. Toujours incéris. Il doit annoncer sa décision aujourd'hui.

sa réponse aujourd'hui. A ce qu'il semble, il a accepté officiellement de se présenter à la convention libérale.

Mme Rachel Saulnier a reçu hier, la visite de plusieurs militants libéraux l'invitant à présenter sa candidature à la convention et elle a fait part au Quotidien qu'elle prendrait probablement sa décision aujourd'hui, en fin de journée.

"Le comté de Chicoutimi n'a pas élu de représentant libéral depuis plus de 20 ans, a-t-elle dit, et c'est possible que ce soit une femme qui sorte le comté de l'Opposition. Je suis évidemment intéressée à présenter ma candidature à la convention mais je dois en étudier les implications avant de donner une réponse définitive."

Quant à M. Paul-Gaston Tremblay, il a décliné l'invitation du Parti libéral. Aucun nom n'a été avancé pour les candidatures du PNP et du Parti créditiste et ces deux partis sont à la recherche de candidats, tandis que l'Union nationale tente de convaincre Me Jean-Marc Lavoie de tenter sa chance dans l'arène provinciale sous sa bannière.

Dans le comté de Jonquière, le ministre Gérard Harvey devrait être de nouveau candidat pour le Parti libéral.

Un nouveau nom apparaît dans les candidatures, celui de M. Lucien Bergeron, président de la Société nationale des québécois du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il a déclaré, hier, avoir été approché par un groupe de militants péquistes. "Je suis en période de réflexion, a-t-il confié, et aujourd'hui je prendrai une décision." Il est assuré que

d'autres candidatures s'ajouteront, mais on n'a voulu avancer aucun nom, dans les milieux péquistes. "On tente de convaincre un candidat de prestige", nous a-t-on fait savoir. Me Claude Vaillancourt, pour sa part, a décliné l'invitation de se présenter à la convention.

Mme Rose Duguay-Brassard sera candidate à la convention de l'Union nationale, dans Jonquière et le PNP et le Crédit social n'avaient pas de noms à avancer, hier, car les candidats pressentis ont refusé, à date.

Au Lac-Saint-Jean, M. Roger Pilote sera à nouveau candidat pour le Parti libéral, à ce que nous avons appris. Des rumeurs ont couru, dans les milieux libéraux que plusieurs militants auraient voulu une convention, mais nous n'avons pu la faire confirmer.

Le PQ a fait son choix. Dans une autre colonne on apprendra qu'il y a MM. Jacques Brassard ou Robert Goulet a reçu la faveur des délégués à la convention qui s'est tenue à Saint-Bruno.

Encore une fois, le PNP, le Crédit social et l'UN, n'ont pas de candidature connue, dans le comté Lac-Saint-Jean.

Dans Roberval, Me Robert Lamontagne sera encore candidat, pour le Parti libéral. Plusieurs noms sont avancés pour le Parti québécois. Le dernier mis de l'avant est celui de M. Paul Neron, président du parti, dans le comté. On a aussi parlé de la candidature de Me Michel Palletier.

Le PNP et le Crédit social n'ont pas fait connaître de candidats possibles, pas plus que l'Union nationale.

A Falardeau

Le marchathon rapporte \$7,700

FALARDEAU — Le maire de Falardeau, M. Rénauld Gaudreault a annoncé, dimanche, qu'une somme de \$7,700 avait été récoltée lors du marchathon organisé samedi pour permettre l'achat d'une machine à glace pour la patinoire couverte en construction dans la municipalité.

Pas moins de 116 marcheurs ont participé à cet effort collectif, au départ duquel le député du comté, M. Ghislain Harvey, était présent. A cette occasion, M. Harvey a annoncé que le Haut-Commissariat aux Loisirs, à la Jeunesse et aux

Sports avait accepté de verser et avait confirmé l'octroi d'une somme de \$50,000 pour la construction de la patinoire couverte dont le coût est évalué à \$200,000.

Le maire de Falardeau n'a pas caché sa satisfaction pour l'effort fourni par la population et d'avoir la confirmation de l'octroi demandé.

Les marcheurs avaient à parcourir une distance de 10 milles dans les rangs 2 et 4 de St-David-de-Falardeau.



MARCHETHON — Même s'il n'a pas marché 10 milles, le député Ghislain Harvey a tenu à faire quelques pas avec les maires de Falardeau et de Saint-Honoré. Pour sa part, Rénauld Gaudreault marchait à raison de

\$156 du mille et il a réussi de cette façon à amasser \$1,560 à lui seul sur le montant de \$7,700 récolté dans ce marchathon destiné à payer une machine à glace pour la patinoire couverte en construction.

ASSOCIEE DES APPELS UNIFIES ET FEDERES

CIRQUE
Gorden Brov. 3 Ring
18 OCTOBRE
Arena Chibougamau
19 OCTOBRE
Arena Chicoutimi

Billets disponibles au guichet de chaque arena. Les portes seront ouvertes 1 heure avant le début des représentations.



MERCREDI

20 OCTOBRE
1 heure

VENTE
27e anniversaire
PROFITEZ DE NOS SPECIAUX

Mademoiselle

166 est, rue Racine, Chicoutimi — 543-4740.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

L'élection favorise les règlements de la grève à l'Alcan et de Parc-Saguenay

Le premier ministre Robert Bourassa doit annoncer officiellement, aujourd'hui ou demain, le scrutin provincial que tous les observateurs pressentent depuis longtemps déjà.

On se demande encore toutefois quelle justification exacte le chef du Parti libéral présentera aux contribuables québécois pour expliquer sa décision de solliciter un renouvellement de mandat presque deux ans avant l'échéance.

La tradition, depuis Duplessis, veut cependant que le parti au pouvoir n'attende jamais le délai légal de cinq ans avant de rendre des comptes à la population. Epuiser complètement les cinq ans que recèle un mandat provincial donnerait l'impression de s'accrocher aux commandes de l'Etat.

Les observateurs prévoient que la décision du premier ministre Trudeau, de rapatrier unilatéralement la constitution, servirait de prétexte à cet appel au peuple. Quoi qu'il en soit, le premier ministre Bourassa dispose maintenant de tout un arsenal d'arguments pour déclencher une élection générale, dont celui de ne plus résister à la fièvre électorale qui gagne maintenant tout le Québec.

Même s'il ne paraissait pas, au départ, très enthousiaste devant la perspective d'un scrutin prématuré, M. Bourassa constate finalement que la période est beaucoup plus propice maintenant qu'elle ne le serait l'an prochain.

Tout d'abord, le climat social s'est assaini. Et le gouvernement s'applique à favoriser le règlement des quelques conflits qui subsistent encore notamment celui de la construction, après le long et pénible affrontement entre l'Etat-patron et le cartel syndical des secteurs public et parapublic.

La situation ne sera probablement pas aussi favorable l'an prochain, avec les conséquences de la baisse des investissements, coïncidant avec l'augmentation des dépenses gouvernementales provoquées par le paiement du déficit olympique et des augmentations salariales accordées aux employés de l'Etat.

Il faudra bien finalement affronter les réalités économiques: le Québec

s'est collectivement appauvri en remportant le championnat des grèves au cours de l'année (40% de tous les jours de travail perdus au pays le furent au Québec), ce qui a provoqué la désertion des investisseurs.

La page de publicité publiée par le Parti libéral dans tous les quotidiens du Québec, samedi, étale d'ailleurs clairement les "réalisations" que le premier ministre et ses lieutenants exploiteront au cours des prochaines semaines. "L'équipe Bourassa travaille pour vous", titre-t-on. Et au-delà de "ce résultat d'une administration efficace", le Parti libéral s'attaquera encore, avec vigueur, à l'objectif des "séparatistes" du Parti québécois de vouloir "briser le Canada", ce qui "réduirait considérablement le niveau de vie des Québécois". Il sera aussi évidemment abondamment question de la "faillite" du Jour.

Même si le Parti québécois, l'Union nationale, le Parti national populaire et le Ralliement créditiste feignent d'être heureux de se lancer à la conquête des électeurs du Québec, ils paraissent pris au dépourvu. Non seulement les plaies de la division ne sont pas encore cicatrisées, mais des accidents de parcours, comme la révolte des journalistes du "Jour", affaiblissent davantage une opposition qui commençait à peine à ennuyer le gouvernement.

Bref, dans la situation actuelle, le Parti libéral paraît grandement favorisé. A moins de circonstances imprévues, il obtiendra sans trop de mal un renouvellement de mandat. Surtout que la rapidité de la campagne — à peine trois semaines — étourdira le contribuable. Elle ne lui permettra pas de réfléchir sérieusement sur son avenir collectif, et d'évaluer les faiblesses comme les points forts du gouvernement actuel.

Notre région présente une fois de plus un cas particulier, à cause de la grève qui se prolonge chez le principal employeur, l'Alcan, et le silence autour du projet de Parc-Saguenay.

Et je présume que le ministre Gerald Harvey s'est énergiquement opposé à la tenue d'une élection prématurée le 17 ou le 19 novembre prochain. En d'autre temps, il n'aurait jamais an-

noncé à la presse son intention de se mettre le nez dans cette affaire dangereuse, bref, de jouer au pompier comme ce fut si souvent la faiblesse de son prédécesseur, la prima donna Jean Cournoyer. Voilà pourquoi, l'initiative du maire Hervé Tremblay de susciter la reprise du dialogue entre les dirigeants de la FSSA et les négociateurs de l'Alcan, en fin de semaine, doit lui apporter un grand soulagement. Croisons les doigts pour que cette fois-ci, les deux parties en arrivent à une solution... car autrement, si la grève se prolonge encore plus de deux semaines, la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean subira la période la plus sombre de son histoire.

Un règlement du conflit assurera une réélection facile du ministre Gerald Harvey, surtout que les péquistes ont vainement pressenti comme adversaires, les avocats Lucien Bouchard (procureur de la Commission Cliche), et Claude Vaillancourt (le plaideur de la FSSA).

Pour garder le comté de Dubuc, le premier ministre Bourassa s'apprête à conclure une entente avec le gouvernement fédéral, par le truchement du ministre Jean Chrétien, relativement à la réalisation du Parc national Saguenay. Le fédéral, en vertu de cet accord, remettrait le territoire à Québec dans l'éventualité de la découverte de richesses naturelles dont l'importance exceptionnelle justifierait une exploitation rentable. Avec la réalisation de Parc-Saguenay, dans le cadre d'un accord spécial, le député Harvey est en bonne posture.

Si l'on considère que la construction de l'usine de pâte Kraft à Saint-Félicien favorise la réélection de Robert Lamontagne, seul le comté d'Alma, pourra connaître une lutte intéressante, au Lac-Saint-Jean.

A Chicoutimi, le péquiste Marc-André Bédard ne paraît pas menacé. C'est un homme populaire, travailleur infatigable, toujours à l'écoute de la population, et qui s'est montré fort habile dans plusieurs dossiers, notamment celui de Price.

Le Parti libéral — c'est un secret de Polichinelle — a vraiment tenté d'enlever le comté de Chicoutimi aux pé-

quistes en invitant le président de la Fondation de l'UQAC, M. Paul-Gaston Tremblay, à poser sa candidature. Mais cet homme prestigieux, indiscutablement ministrable, qui vient de compléter un mandat à la présidence de la Chambre de commerce de la province de Québec, a finalement décliné l'invitation.

L'organisation de comté a opté pour le conseiller Roch Bergeron, comme lanceur de relève. C'est un ancien syndicaliste, aujourd'hui cadre à l'Alcan, qui s'est déjà montré très actif au conseil municipal de Chicoutimi, surtout comme critique financier de l'administration du maire Girard. Depuis la fusion, il est plutôt discret. C'est un homme, issu de la masse qui peut devenir un concurrent sérieux...

Le dernier sondage indique que 25% des électeurs de Chicoutimi sont acquis au député Marc-André Bédard, et que 21% lui sont énergiquement opposés... Il reste une masse énorme de 54% d'indécis... Tout peut donc se produire, mais je considère personnellement que le député Marc-André Bédard l'emportera sans trop de peine.

Donc, le tableau régional présente deux inconnus: Jonquière et Dubuc dont le sort est directement lié au règlement de la grève à l'Alcan ou à la réalisation de Parc-Saguenay et à la présentation de candidats péquistes ou unionistes très prestigieux.

Ma crainte est de voir l'opposition se dissoudre dans les appréhensions de la majorité silencieuse. Un gouvernement trop fort n'est certainement pas à l'avantage du bien commun, car, avec un tel déséquilibre, l'opposition se manifeste dans la rue et elle risque constamment de transformer le Québec en Liban... ou en Irlande du Nord.

Bertrand TREMBLAY

PAROLE AUX LECTEURS

Un verdict qui s'avère injuste

Le monde des Corps de clairons est un monde fantastique. Et pourtant, j'ai failli en être dégoûtée à jamais en ce soir du Championnat provincial de la F.A.M.Q., tenu à Jonquière le 28 août 1976 et au cours des quelques jours qui ont suivi.

Pas dégoûtée des jeunes avec qui je travaille; pas dégoûtée de l'organisation qui nous a reçus à Jonquière, puisque pour une troisième année consécutive, ce fut très bien; pas dégoûtée non plus du corps qui a eu le championnat. Ils n'y sont pour rien, j'en suis sûre. Mais dégoûtée des résultats illogiques qui nous ont été attribués en cette finale. Je ne sais pas encore à qui j'en veux; j'ai trop de misère à comprendre la situation et encore plus qui en sont les responsables.

Je suis instructeur de cuivres d'un corps nommé: "Mariniers du Bic", corps junior B. Tout l'été, nous avons mené une compétition franche et amicale avec les Métropolitains de Chicoutimi, l'un battant l'autre de quelques points et souvent de quelques dixièmes. Les Métropolitains remportant tout l'été le trophée de meilleure percussion avec une très nette avance, les Mariniers remportant presque tout l'été (7 compétitions sur 8) le trophée de meilleurs cuivres avec une nette avance. Nous détenions depuis le milieu de l'été le meilleur

pointage en effet général, tandis que marche et manoeuvre se disputait de façon à peu près égale.

Cette compétition serrée s'est continuée aux préliminaires du championnat, Chicoutimi battant le Bic de .8 avec une nette avance en percussion, une légère avance en marche et manoeuvre, les Mariniers devançant largement en cuivres et effet général.

Ceux qui font de la compétition savent très bien qu'une si minime différence entre deux corps compétiteurs n'est absolument pas garante des résultats de la finale et n'est qu'une bonne raison pour donner un meilleur spectacle le soir. Ce qui est d'ailleurs arrivé. Les Mariniers ont donné de loin leur meilleur spectacle de l'année, spectacle bien supérieur à celui du matin (de l'avis des 6 instructeurs du corps) Chicoutimi en a fait autant, le sachant pour avoir eu l'occasion d'échanger avec les responsables du corps.

Il était donc difficile de prévoir qui serait le récipiendaire du championnat et chacun était conscient que ce serait une victoire de quelques dixièmes, au pire, des quelques points. Jusqu'au moment des résultats, où les Métropolitains remportaient le championnat avec 5.75 points d'avance, rallant les trophées de meilleure percussion, clairons, marche et manoeuvre, et partout

avec une nette avance. Pourtant, le matin, ces trophées se disputaient à quelques dixièmes près, sauf en clairons où nous avions 3.45 points d'avance. (Métropolitains l'emportaient de bonne main en percussion).

Dans toute cette aventure (!) les Mariniers perdaient 7 points au pointage final du soir (.1 de pénalité) par rapport à celui du matin (2 de pénalité), et ce, avec un meilleur spectacle. En clairons, par exemple, un juge d'exécution nous a donné un pointage 5 fois inférieur aux résultats de la première compétition, alors qu'à partir de cette première compétition, nous n'avions cessé de progresser. Ce n'est là qu'un exemple.

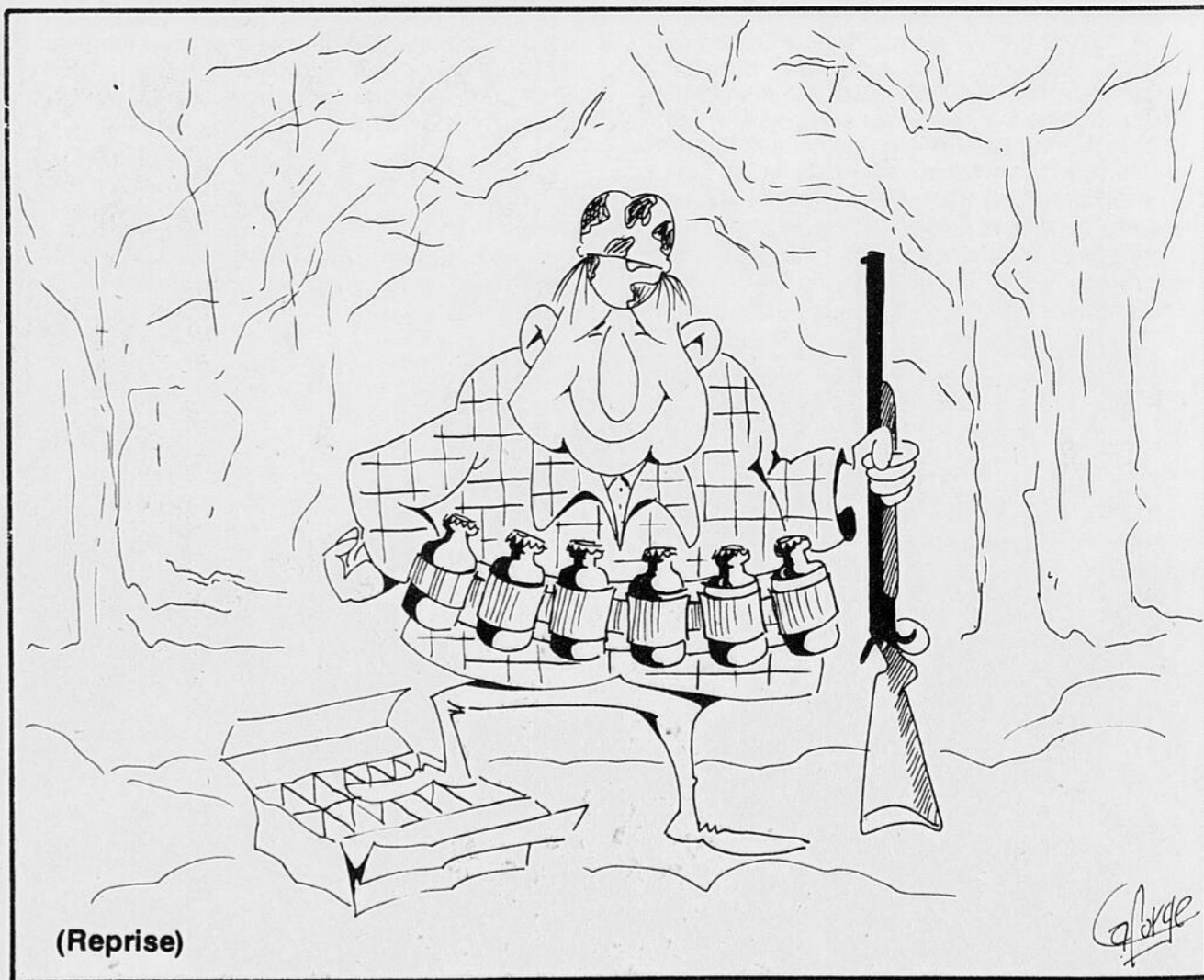
Qu'y a-t-il à comprendre? Rien en ce qui me concerne. Bien sûr, plusieurs hypothèses me trottent dans la tête. Y aurait-il, par exemple, une relation existant entre l'instructeur de corps qui est juge et le juge qui est instructeur de corps, ceux-ci jugeant leurs corps mutuellement tout l'été? Je suis bien consciente que si ce problème existe, cela va infiniment plus loin que le championnat provincial et commence bien avant. Lorsque je regarde les résultats obtenus en cuivres, je me demande si ce n'est pas la compétence de certains juges qu'il faudrait remettre en question, encore que

j'ai été satisfaite, à peu de chose près de ceux à qui j'ai eu affaire cet été. Il y aurait bien d'autres hypothèses, mais je ne voudrais pas être obligée un jour, d'admettre que ce sont des faits courants. C'est pour le coup que je serais dégoûtée à jamais.

J'entends déjà plusieurs d'entre vous qui vont me lire et qui diront: "Il y en a, hein, du monde qui sait pas perdre et qui est partial." A cela, je vous réponds qu'en huit ans de corps de clairons, j'ai gagné et j'ai perdu, et dans une situation ou l'autre, j'acceptais parce que c'était clair et net. Mais pas cette fois. Que nous ayons perdu le trophée de quelques dixièmes ou de quelques points, comme nous étions en droit de le supposer en se fiant aux résultats de l'été et à ceux du matin, j'aurais approuvé. Mais avec une si grande marge et des résultats si inattendus, j'en suis incapable, ainsi que les 75 jeunes du corps et tous ceux qui y travaillent de près ou de loin.

Etre dégoûtée n'est certes pas une solution. Je préfère, et les miens aussi, relever mes manches et trouver une explication à cet état de choses, quel que soit le temps que cela prendra. A moins que d'ici là, quelqu'un puisse me redéfinir la logique.

Joan Lévesque,
Mariniers du Bic,
C.P. 272,
Bic, cté Rimouski.



(Reprise)

SAVOIR DIRE

N'oublions pas deux choses

Pourquoi dit-on toujours pour dollar au Canada? L'histoire de ce mot piastre est intéressante, comme toutes les histoires de mots d'ailleurs. Piastre vient de l'espagnol. L'intendant Talon aurait, paraît-il, encouragé les transactions commerciales avec les colonies espagnoles, ce qui aurait introduit la monnaie espagnole du même coup.

A cela, ajoutez le commerce illicite de la fourrure entre les villes canadiennes et celles des colonies anglo-américaines,

qui favorisera l'entrée des piastres espagnoles chez nous. Une ordonnance de 1777 fixa le taux de cette monnaie et la désigna sous les noms de piastre espagnole, Spanish Dollar. Pour nous, l'usage familier de piastre est d'un son agréable, je l'avoue. Mais n'oublions pas deux choses. Premièrement, la piastre est la monnaie officielle de plusieurs pays indochinois. Ce n'est pas la nôtre. Et même si l'usage familier dans la langue relâchée se conçoit, le dollar est la monnaie du Québec.

PC Selon Clark un gouvernement fort doit savoir prêter oreille aux provinces



Joe Clark

par J.-Alphée Gagné
QUEBEC (PC) — L'actuel premier ministre Trudeau a peur des gouvernements provinciaux, moi je n'ai pas peur de M. Robert Bourassa et des autres premiers ministres canadiens, dès mon élection à la direction du pays lors du prochain scrutin général, ils seront mes partenaires pour un gouvernement fort", a déclaré, hier à Québec, le chef du Parti progressiste-conservateur, M. Joe Clark, alors qu'il s'adressait aux participants du premier caucus de ce parti au Québec. L'exposé du jeune leader conservateur a

surtout porté sur l'importance de gouverner le Canada en comptant sur la participation de toutes les provinces et d'être continuellement à l'écoute des besoins de toutes les régions de ce pays qui doit être plus que jamais uni.

Il estime que si le gouvernement central se doit d'être fort, les provinces doivent également présenter des gouvernements puissants qui acceptent de participer à des initiatives capables de réduire les disparités économiques.

Devant quelque 50 députés conservateurs fédéraux, dont les quatre représentants

du Québec, MM. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe), Roch LaSalle (Joliette), Edward Graffey (Brome-Missisquoi) et Jacques Lavoie (Hochelaga), et trois fois plus de militants du parti au Québec, M. Clark a réaffirmé qu'il se refusait à considérer uniquement le problème linguistique. Pour celui qui accuse une forte augmentation de popularité au Canada, la politique des langues officielles doit définitivement être considérée comme un principe de base. Afin de favoriser l'unité canadienne, M. Clark opte pour des programmes susceptibles de réduire et d'annuler les disparités régionales.

Prochaine décennie

"L'élection à Ottawa d'un gouvernement conservateur mettrait fin aux faux problèmes qui favorisent des affrontements entre les deux nations qui composent le pays", a affirmé M. Clark.

Désormais et pour la prochaine décennie, la priorité devrait être la mise en place de mesures capables de réduire les disparités économiques que l'on note présentement sur le territoire canadien.

Prenant pour acquis qu'il sera invité à former le prochain gouvernement, M. Clark a réaffirmé que le programme de son parti ne sera pas seulement un "test de popularité lors d'une élection", mais que ce programme sera appliqué au lendemain de son élection à la direction du Canada.

Les questions économiques semblent préoccuper tout particulièrement le chef tory qui s'est formellement engagé à favoriser la croissance économique canadienne.

Une telle attitude, selon le chef conservateur, serait "contraire à celle de M. Trudeau qui ne se contente que de distribuer les biens au lieu de chercher à en créer d'autres".

La partie de son discours consacrée au chapitre de l'économie du pays lui a permis de faire une profession de foi à l'endroit du secteur privé qu'il considère comme "le moteur de la survie de notre économie".

La formule coopérative ayant connu d'intéressants succès au Québec, M. Clark n'hésite plus à affirmer qu'il faudrait en favoriser l'application dans d'autres secteurs.

Prudent

Maintes fois accusé de trop attendre et de ne pas s'efforcer de prendre officiellement position sur certaines situations d'actualité au Canada, M. Clark a précisé qu'il avait la ferme intention de résister aux pressions qui voudraient qu'il modifie cette ligne de conduite.

"J'ai l'intention de continuer à résister car je ne veux pas faire le jeu de M. Trudeau qui voudrait alors distraire l'attention des Canadiens", ce qui indique qu'une prise de position officielle ne précèdera l'énoncé des politiques du PC.

Lors de cette visite au Québec, M. Clark a annoncé la formation prochaine d'une équipe de conseillers politiques qui sera composée de députés conservateurs et de représentants de toutes les régions du pays.

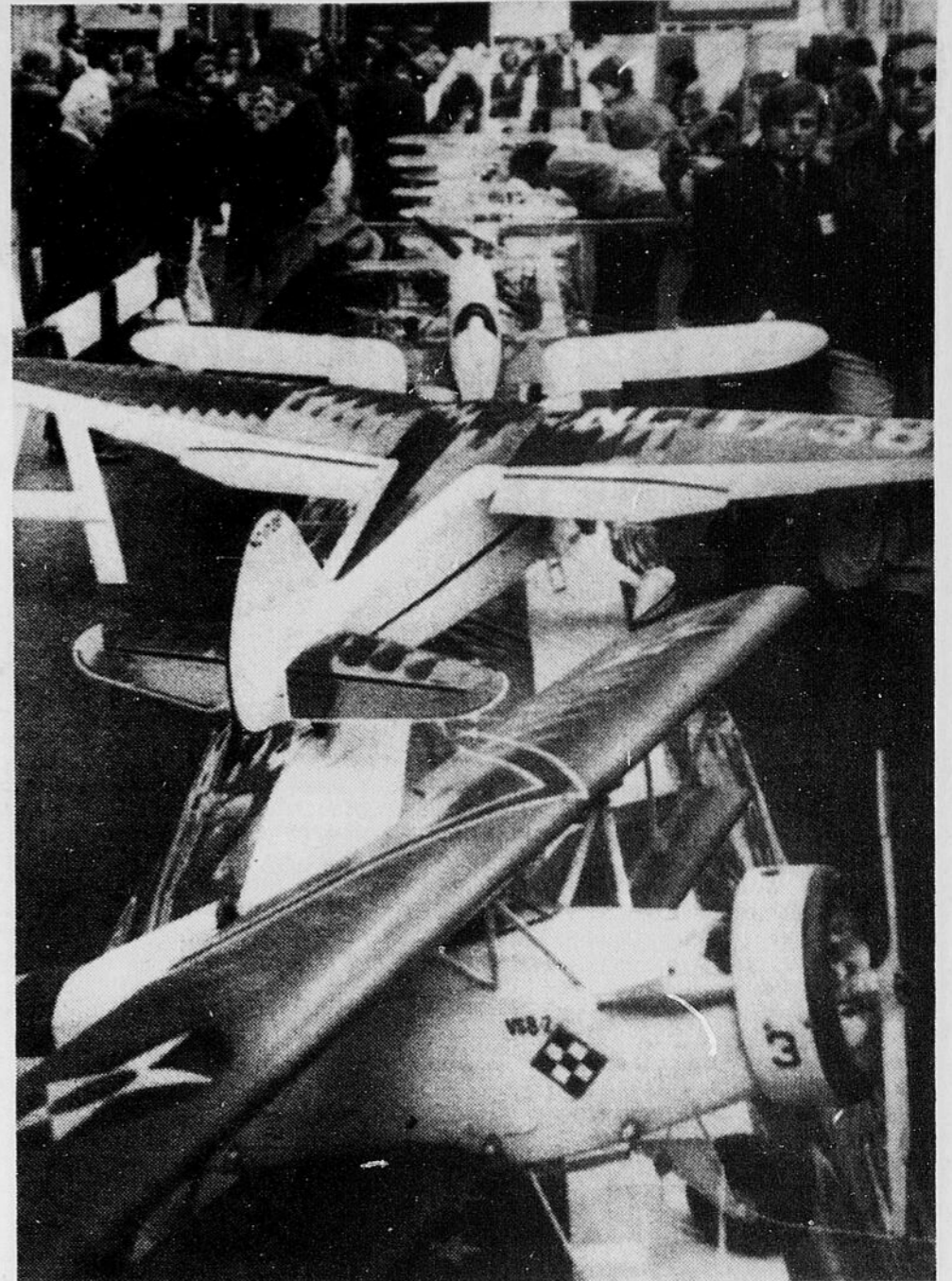
Ce nouvel organisme au sein de l'organisation conservatrice nationale aura pour mission d'établir un programme politique susceptible de répondre aux aspirations de tous les Canadiens et de tenir réellement compte des besoins des différentes régions qui composent le pays.

Au Québec

"Nous terminons notre premier caucus au Québec et je puis déjà affirmer que ce ne sera pas le dernier", a déclaré M. Clark au terme de ces deux jours de rencontre entre députés conservateurs et militants du Québec.

"Nous sommes plus que jamais déterminés à donner une nouvelle direction au Canada et pour y arriver nous serons attentifs aux désirs des militants", a-t-il ajouté en se félicitant que les députés conservateurs hors Québec aient pu être sensibilisés aux véritables problèmes qui préoccupent les Québécois.

De plus, il s'est dit heureux de constater que le PC est maintenant en "position de faire des gains significatifs au Québec", cette remarque tenait naturellement compte des récents sondages qui favorisent le nouveau leader.



EXPOSITION D'AVIONS — Plus de 200 modèles d'avions miniatures étaient en exposition cette fin de semaine-ci au centre Rockefeller de New York. Les juges ont accordé des prix aux plus ingénieux concepteurs et le grand public a pu admirer de près ces merveilles volantes.

Nomination prochaine de J. Chapdelaine à la tête du nouveau Conseil culturel

par Jacques Bouchard
PARIS (PC) — Le délégué général du Québec à Paris, M. Jean Chapdelaine, sera nommé président directeur général du nouveau Conseil culturel du Québec. Il occupera ses fonctions au début de l'automne 1977 et il demeurera à Montréal.

La nomination officielle de M. Chapdelaine, âgé de 62 ans, doit être annoncée mardi par les autorités gouvernementales. Le mandat sera d'une durée de cinq ans. C'est ce qu'a révélé

à La Presse Canadienne une source gouvernementale autorisée.

Le Conseil culturel, une sorte de régie d'Etat, est créé à la suite de la présentation à l'Assemblée nationale, il y a une dizaine de jours, par le ministre des Affaires culturelles M. Jean-Paul L'Allier du livre vert sur le patrimoine national qui doit servir de guide à la politique culturelle au Québec.

M. Chapdelaine est en poste à Paris depuis 1965 alors qu'il avait été nommé par le premier

ministre M. Jean Lesage. Depuis plusieurs années déjà et surtout depuis quelques mois, des rumeurs circulaient à l'effet, qu'il serait affecté à une autre fonction.

Mais il avait toujours survécu à ces rumeurs en passant à travers les régimes de Daniel Johnson, Jean-Jacques Bertrand et depuis six ans avec l'administration Robert Bourassa.

Cette nouvelle fonction confirme, ce qui, à Paris, n'est plus une rumeur, soit la nomination de l'actuel ministre des

Affaires gouvernementales, M. François Cloutier, qui deviendrait à l'automne, le nouveau délégué à Paris avec mission supplémentaire de coordonner et d'inspirer les actions de toutes les maisons du Québec en Europe.

Il y a déjà plus de deux ans, M. Chapdelaine avait manifesté le désir de rentrer au pays, mais à la demande de M. Bourassa il était resté en poste.

M. Chapdelaine quittera Paris en juillet pour prendre éventuellement ses nouvelles fonctions fin du mois d'août début septembre. Il met fin ainsi à une carrière di-

plomatique internationale bien remplie.

En plus d'avoir occupé de nombreux postes à l'étranger, à compter de 1956, il fut successivement ministre puis ambassadeur à Stockholm, en Finlande, à Rio de Janeiro et ambassadeur au Caire et responsable du Soudan jusqu'en 1964.

A Paris, M. Chapdelaine a vécu de très près et il a pris une part très importante au développement de la coopération entre la France et le Québec, entreprise en 1965, sous l'instigation de Jean Lesage et du président Charles de Gaulle.

Transport des écoliers L'APAQ refuse d'assumer les coûts supplémentaires

QUEBEC (PC) — Les 200 propriétaires d'autobus du Québec, refusent d'absorber seuls les coûts supplémentaires que représentent pour eux les nouvelles dispositions du règlement 11, du ministère des Transports sur le transport des écoliers.

C'est ce qui ressort du congrès annuel de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec (APAQ), qui s'est tenu dans la vieille capitale en fin de semaine.

Selon le secrétaire de l'APAQ, M. Paul Noreau, "si les autorités gouvernementales tiennent à exercer tous les contrôles, qu'elles mettent en place, il faudra qu'elles acceptent d'en assumer le coût."

Par le règlement 11, le ministère provincial des Transports exige que les propriétaires d'autobus fassent inspecter leurs véhicules tous les deux mois et qu'ils produisent annuellement leurs états financiers.

Invité par l'APAQ, à commenter les nouvelles dispositions du règlement 11, le ministre d'Etat aux transports, M. Paul Berthiaume, a défendu les mesures gouvernementales en déclarant qu'elles "cherchent à répondre aux préoccupations des parents face au problème de la sécurité dans le transport des écoliers et qu'elles s'inscrivent dans une volonté d'un meilleur contrôle des fonds publics."

Selon M. Berthiaume, l'Etat doit chercher à obtenir des données exactes sur la situation financière réelle des entreprises spécialisées dans le transport des écoliers, d'autant plus qu'il assume entièrement leurs coûts d'exploitation.

Par ailleurs, l'APAQ, a profité de l'occasion pour dénoncer les politiques provinciales et fédérales en matière de transport public.

Mesures timides chez Air Canada

MONTREAL (PC) — Les récentes initiatives de la Société Air Canada en vue d'accroître l'usage du français dans son atelier principal d'entretien et de maintenance, à l'aéroport de Dorval, constituent "un pas en avant" mais demeurent insuffisantes.

Selon M. Hugo Tremblay, vice-président du comité technique de l'Association des gens de l'air du Québec et porte-parole des mécaniciens francophones à l'emploi du transporteur aérien, ces mesures devraient plutôt porter sur le français "langue de travail", au lieu de l'administration.

"Je ne peux toujours pas aller à la cantine et commander une tasse de café en français", a-t-il affirmé.

Il répondait ainsi aux déclarations du président Claude I. Taylor voulant qu'Air Canada accélère son programme de promotion du français à l'atelier principal.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Club Toast Masters Dynamo: Le club Toast Masters Dynamo, tient son souper hebdomadaire tous les mardis soir à 19 heures, au restaurant Sandra Pizza King de Place du Saguenay. Bienvenue à tous.

JONQUIERE

Accueil Domrémy: Le comité féminin de l'Accueil Domrémy donne rendez-vous, pour sa soirée hebdomadaire du mardi en haut du Terminus 500, à Jonquière, coin Saint-Pierre et Saint-Dominique.

Club Richelieu: Le souper hebdomadaire du club

Richelieu du quartier Kénoami, aura lieu mardi à 18 h. 15, au motel Richelieu, route 170.

Club Châtelaine: Le club Châtelaine convoque ses membres à venir assister au souper mensuel qui aura lieu le mercredi 20 octobre à 19 h. 15, à l'hôtel Jean-Dequen. Le conférencier invité sera M. Michel Cain, commissaire à la Commission des droits de la femme.

LA BAIE

Club Kiwanis: Le club Kiwanis de La Baie, tiendra son souper hebdomadaire à tous les mardis à 18 h., au Café Populaire, rue Victoria, Bagotville.



La beauté demeure lorsque disparaissent ombre à paupière... fond de teint... car la beauté dépend d'abord de la peau... une peau douce, soyeuse... invitante... Les produits LABORATOIRE DR RENAUD ont été conçus pour aider à conserver à la peau toute sa délicatesse et toute sa beauté. Il en existe une gamme complète pour peau normale et autres types de peau.

Parce que la beauté dépend de la peau. LABORATOIRE DR RENAUD prend soin de votre beauté en prenant soin de votre peau.



PRODUITS DE SOINS
Laboratoire Dr Renaud
 PARIS - FRANCE
 SKIN CARE PRODUCTS

EN VENTE A TOUS LES ETABLISSEMENTS AFFICHANT NOTRE EMBLEME

SALON AIRELLE, 1, Place du Royaume, Chicoutimi - 545-4881	BEAUTE BOUTIQUE, Place du Saguenay, Chicoutimi - 549-8512	AU NID DE LA BEAUTE, 387B, rue Racine, Chicoutimi - 543-2062
CLINIQUE TON VISAGE, 133, rue St-Jean-Baptiste, Jonquière - 547-5396	BOUTIQUE IDEA (Pharmacie Belleau), 739, rue Saint-Hubert, Jonquière - 547-4706	LA JOCONDE ENR., 100, boul. Harvey, Place Centre-Ville, Jonquière - 547-2382
INSTITUT LARIZA ENR., 33, rue King-Georges, Kénoami - 542-2883	Institut de Beauté REJEANNE PLOURDE, 1291, boul. Sacré-Coeur, St-Félicien - 679-1729	SALON RAYMONDE, 91, rue des Peupliers ouest, Alma - 662-5893

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Les Américains sollicitent une part du marché régional de l'hôtellerie et de la restauration

par Gabriel Berberi

CHICOUTIMI — L'inauguration, dans le courant de l'été 1977, d'une succursale de la chaîne américaine Howard-Johnson, à Chicoutimi, sera sans doute le début d'une nouvelle époque dans le domaine de la restauration et de l'hôtellerie au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Jusqu'à présent, les hommes d'affaires de la région impliqués dans ces activités commerciales, ont toujours été à l'abri de la concurrence livrée par des entreprises géantes et étrangères de la taille de Howard-Johnson.

Chicoutimi accueillait, il y a quelques années, l'Auberge des Gouverneurs, une entreprise en plein essor contrôlée par des intérêts québécois, mais qui est loin de posséder les moyens financiers d'une société multinationale comme Howard-Johnson.

En fait, l'avènement de cette dernière raison sociale dans la région sera probablement suivi, à courte échéance, par l'entrée en scène, ici ou dans d'autres villes de la région, d'autres noms flamboyants dont la présentation n'est plus à faire sur le continent, comme Holiday Inns, McDonald ou Ramada.

Car même les représentants de Howard-Johnson soutiennent que la région a un marché suffisant pour permettre l'implantation d'un hôtel du réseau Holiday Inns, laquelle compagnie, dit-on, est mieux connue de la population locale que sa rivale Ramada.

Pour leur part, les planificateurs de Howard-Johnson, laquelle porte le nom d'Orangeroff (toit orange) au Canada, sont d'ores et déjà disposés à ouvrir un deuxième motel-restaurant au Saguenay-Lac-Saint-Jean, de préférence à Saint-Félicien, même si les travaux de construction de la première succursale, à Chicoutimi, viennent tout juste de démarrer! Les Américains paraissent donc déterminés, avec la collaboration de personnes de la région, à ériger des hôtels et des restaurants dans des endroits stratégiques au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Howard a le dernier mot

En fait, M. Gaston Lamontagne, par exemple, se déclare notamment propriétaire du terrain où est érigé le motel-restaurant Howard-Johnson, face au concessionnaire Lincoln-Mercury, sur la route 170. Par ailleurs, à elle seule, la franchise de Howard-Johnson coûte \$25,000, ce qui ne comprend pas l'investissement requis pour l'édifice. De plus, la société Howard-Johnson se réserve le droit de mettre fin à son association commerciale, si le concessionnaire qui utilise ses emblèmes et ses produits ne respecte

pas intégralement les prescriptions de l'entreprise.

De plus, le détenteur d'une franchise doit remettre une part de ses profits à la compagnie. En somme, Howard sait comment administrer ses affaires à son avantage...

Entreprise diversifiée

Howard-Johnson, dont l'inscription apparaît à la Bourse de New York, a son siège social à Boston. Fondée dans les années 20, l'entreprise exploitait, à la fin de 1975, 929 restaurants, 536 motels, 32 pâtisseries Red Coach et 63 casse-croûtes appelés Ground Round.

D'après le dernier rapport de la compagnie, Howard-Johnson possède totalement 649 des 929 restaurants, et administre aussi entièrement 125 motels, 25 succursales Red Coach et 61 des 63 comptoirs Ground Round.

Howard-Johnson prépare également une foule de produits exclusifs (bonbons, conserves, aliments congelés, crème glacée disponible en "28 saveurs") vendus dans ses propres établissements.

Le chiffre d'affaires annuel de la compagnie s'élève à environ \$700 millions. Cette année, Howard-Johnson devrait retirer un profit net de \$43,5 millions. En dépit du nombre impressionnant et de l'étendue de ses immobilisations, cette compagnie de Boston n'est pas écrasée par les créances. Selon le plus récent relevé officiel, sa dette à long terme ne surpasse pas \$3 millions...

D'autre part, Howard-Johnson, qui comptait à la fin de juillet 1976, 20,500 actionnaires, employait à la même date, 24,700 personnes en Amérique du Nord. On peut également signaler que les membres de la famille Johnson détiennent une portion appréciable des actions de la compagnie, soit approximativement 13 pour cent.

Les analystes financiers estiment que Howard-Johnson profite énormément cette année de la célébration du bicentenaire de l'indépendance des Etats-Unis, lequel événement a incité un plus grand nombre de citoyens à se déplacer sur les routes américaines.

En outre, l'un des grands objectifs

des dirigeants de la compagnie est d'assurer l'ouverture de tous les restaurants de la chaîne, 24 heures sur 24 et sept jours par semaine, sans jamais s'accorder de répit, même lors des plus grandes fêtes de l'année. Cette formule, qui est déjà appliquée dans 80 pour cent des restaurants HJ, se révèle très profitable.

Au cours de la présente année, Howard-Johnson, qui compte un nouveau directeur de projets qualifié de "très dynamique", aura parachevé entre 20 et 25 nouveaux restaurants. La compagnie s'enrichira d'un nombre comparable d'unités en 1977, ce qui comprend l'établissement de Chicoutimi.

MM. Lawrence-J. Galletti, A. Boissy et André Plourix, porteparole de HJ pour le Québec, ont mentionné au Quotidien que le réseau comptera éventuellement des unités en Gaspésie et sur la Côte-Nord, entre autres.

Comme on le voit, la compagnie du Massachusetts continue de se développer, mais elle n'est pas à l'épreuve des "accidents de parcours". Ainsi, il y a quelques mois à peine, l'entreprise a dû payer un

montant de \$2,5 millions en dédommagement à la chanteuse Connie Francis. Cette dernière avait été violée dans la chambre d'un motel appartenant à Howard-Johnson. Depuis qu'un tribunal a imposé cette sentence coûteuse à la compagnie, celle-ci a vu ses primes d'assurances augmenter considérablement, explique-t-on dans l'édition de septembre de la revue Forbes.

Le prochain "envahisseur"

Holiday Inns, de Memphis, Tennessee, dont la venue ne devrait pas tarder dans la région, est cependant une entreprise beaucoup plus vaste que Howard-Johnson.

Cette société américaine exploite en effet le plus imposant réseau d'hôtels sur le continent. La chaîne internationale comprend présentement 1,714 établissements, dont 305 qui lui appartiennent totalement. On dénombre dans ces motels et ces hôtels de la compagnie quelque 275,000 chambres...

Oliday Inns Inc., est également propriétaire de Continental

Trailways, la deuxième plus importante compagnie d'autobus aux Etats-Unis. En outre, Delta Steamship Lines, dont la flotte est composée de 11 navires, est une autre de ses filiales. Enfin, Holiday Inns est un important pourvoyeur d'aliments, d'équipement et de marchandises diverses aux institutions.

Mais Holiday Inns est plus épuisée que Howard-Johnson depuis quelques mois: il s'est produit un déclin dans le secteur du transport maritime: une grève de deux semaines a complètement paralysé récemment la compagnie d'autobus Continental Trailways; l'hôtel Holiday Inns à Beyrouth, au Liban, est une perte complète, en raison de la guerre civile dans ce pays et les assureurs ne paient qu'une portion des dommages.

Le chiffre d'affaires annuel de Holiday Inns Inc., est de l'ordre de \$1,4 milliard, et son profit anticipé pour 1976 excède \$70 millions. Toutefois, la dette obligataire de la société atteint presque les \$300 millions. L'entreprise compte environ 39,000 employés et un nombre comparable d'actionnaires.

Ramada: c'est possible

Quand à Ramada Inns, de Phoenix, Arizona, il s'agit d'une compagnie lourdement endettée. Son chiffre d'affaires est quatre fois moins important que celui réalisé par Holiday Inns, et son bénéfice net pourrait être supérieur à \$15 millions en 1976.

Ramada possède des hôtels et des restaurants, non seulement aux Etats-Unis et au Canada, mais aussi au Mexique et en Europe. Le nom de Ramada apparaît actuellement sur près de 700 commerces dans le monde. La société exploite aussi des terrains de camping, administre 6 hôpitaux produisant des soins généraux, et une dizaine de cliniques en Californie. Ramada compte 10,000 employés.

McDonald est populaire

Il est plus plausible que McDonald's Corp. de Oak Brook, Illinois, soit davantage intéressée au marché régional. Cette chaîne, qui réalise un chiffre d'affaires de \$2,1 milliards cette année (profit net de \$212 millions), est constituée de 3,853 restaurants aux Etats-Unis, au Canada et outremer. 69,000 personnes travaillent pour McDonald's à l'heure présente.

La région pourrait aussi voir apparaître une autre raison sociale qui est assez bien connue aux Etats-Unis et au Canada anglais. Il s'agit des restaurants Ponderosa ("steak house"). On dénombre actuellement 525 succursales de cette chaîne dans les deux pays. Le siège social de Ponderosa System Inc., est établi à Dayton, Ohio.



STYLE AMERICAIN — Howard-Johnson, de Boston, devient la première chaîne hôtelière des Etats-Unis à s'établir dans la région.

Enquête sur l'acier

WASHINGTON (AFP) — Les autorités américaines ont décidé de lancer une enquête sur un accord limitant les exportations japonaises d'acier vers le Marché commun.

Cette enquête, qui sera menée par le bureau du représentant spécial de la Maison-Blanche pour les négociations commerciales, a été réclamée par l'Institut américain du fer et de l'acier qui estime que cet accord constitue une restriction "déloyale" du commerce mondial de l'acier et risque de détourner une quantité trop importante d'acier japonais vers le marché américain.

Des audiences publiques pourraient être tenues au cours des prochains mois pour déterminer si cet accord a porté tort à l'industrie sidérurgique américaine.

Des mesures de rétorsion pourraient être prises en vertu d'une clause (section 301) de la nouvelle loi commerciale américaine qui donne à la Maison-Blanche le pouvoir d'exercer des représailles contre des pratiques commerciales restrictives "injustes ou peu raisonnables" mises en place à l'étranger.

Selon les milieux de la sidérurgie américaine, les Japonais auraient accepté de limiter cette année à 1,3 million de tonnes leurs exportations d'acier vers les pays de la CEE où ils vendent d'habitude quelque quatre millions de tonnes par an.

A noter cependant que cet accord "verbal" ne serait pas respecté par les Japonais si l'on en croit les accusations lancées ces derniers jours contre les sidérurgistes nippons au congrès de l'Institut international de l'acier à Osaka.

Les industriels américains veulent sans doute plutôt empêcher la conclusion d'un véritable accord de limitation que pourrait négocier avec le Japon une mission de la commission de Bruxelles attendue incessamment à Tokyo.

Les importations d'acier japonais ont nettement progressé ces derniers mois aux Etats-Unis.

Elles ont totalisé quelque 5,2 millions de tonnes au cours des huit premiers mois de l'année et pourraient selon certaines estimations approcher les huit millions de tonnes en 1976 contre seulement 5,8 millions l'année dernière.

RECOURVONS...

**AU PETIT JOUR
COMPLICITE
UN SPECIAL
POUR VOUS MADAME
LE TEMPS QU'IL FAIT
LA MI-TEMPS DU JOUR
J'AI OUIE DIRE
VILLAGE GLOBAL
LA GRANDE OURSE
EN CHUTE LIBRE**

CHUT-FM 96,7

29 MINUTES
DE VOTRE VIE
POUR SAUVER
UNE VIE

**GRANDE VENTE
TOMBEE des PRIX**
LE 20 NOVEMBRE
4 JOURS SEULEMENT

FERME MARDI
PREPARER
LA VENTE

Roberval, St-Hippolyte
Chibougamau,
Dolbeau

Au cours de la dernière session

La participation du premier ministre aux grands débats de l'Assemblée fut nulle



Robert Bourassa
par Louis La Rochelle

QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, n'aura participé à aucun des grands débats qui se sont instruits à l'Assemblée nationale, au cours de la dernière session.

C'est ce que révèle une compilation du Journal des débats de la quatrième session de la 30^{ème} législature entreprise le 16 mars 1976 et interrompue au mois de juillet dernier.

De cette analyse, il ressort que M. Bourassa a préféré se taire notamment au cours des débats sur le discours inaugural et le discours du budget, deux grandes occasions que choisissent traditionnellement les premiers ministres, pour exposer les grandes orientations politiques qu'ils donnent à leurs gouvernements.

Outre cela, M. Bourassa a choisi de s'abstenir au cours des débats ayant précédé l'adoption de la législation gouvernementale et n'a exprimé aucune opinion sur le contenu des motions déposées devant la Chambre tantôt par l'Opposition, tantôt par les ministériels.

Rares apparitions

Le premier ministre, au cours de la dernière session, a réservé ses interventions pour la traditionnelle période des questions, chaque jour en début de séance, ou pour ses rares et courtes apparitions aux séances de certaines commissions parlementaires.

Outre les débats sur le discours inaugural et le discours du budget, 37 grands débats se sont instruits à l'Assemblée nationale au cours de la dernière session.

De ce nombre, 26 débats de deuxième et troisième lectures ont précédé l'adoption des grands projets de loi soumis à la Chambre; huit ont été entrepris à la suite du dépôt de motions sur les règlements de l'Assemblée nationale, sur le déficit olympique, sur le Village olympique, sur les politiques gouvernementales, relatives à l'industrie laitière, sur les petits abattoirs, sur le contrôle des pouvoirs du Québec, sur l'usage du français dans les communications aériennes et à nouveau, sur la situation de l'industrie laitière.

Deux débats spéciaux ont eu lieu sur l'adoption de lois d'urgence, l'une destinée à ramener les enseignants au travail, l'autre à mettre un terme à la grève des infirmiers et infirmières.

Collègues silencieux

Enfin, un débat d'urgence s'est instruit sur la situation dans le secteur hospitalier.

Outre le premier minis-

tre, quatre membres du Cabinet sont demeurés silencieux au cours de ces 37 grands débats. Ce sont MM. Normand Toupin, Jean-Paul L'Allier, Paul Phaneuf et Paul Berthiaume, respectivement ministre des Terres et Forêts, des Affaires culturelles, du Haut-Commissariat aux Loisirs et aux Sports, et ministre d'Etat aux Transports et aux Finances.

Deux ministres seulement, ont participé au débat sur le discours inaugural. Ce sont MM. François Cloutier, ministre des Affaires intergouvernementales et Georges Vaillancourt, ministre d'Etat à l'Agriculture.

Ces derniers, appuyés par les ministres des Finances, M. Raymond Garneau, et des Travaux publics, M. William Tetley, ont aussi participé au traditionnel débat sur le discours du budget.

Le plus volubile

Leurs 22 collègues du Cabinet n'ont pas jugé utile de se prévaloir de leur droit de parole au cours de ce débat.

Paradoxalement, le ministre le plus volubile au cours de ces 37 débats aura été le ministre de la Justice, Me Gérard-D. Lévesque, leader du gouvernement en Chambre.

M. Lévesque, bien que n'ayant pas participé aux deux grands débats sur le discours inaugural et le discours du budget, aura participé à trois reprises à la défense de la législation gouvernementale. Il sera intervenu à l'appui des

deux lois spéciales sur le retour au travail des enseignants et des infirmières. Outre cela, il a lui-même déposé et parrainé les motions pourvoyant à la modification des règlements de la Chambre.

Quatre ministres, MM. Garneau, Saint-Pierre, Forget et Lalonde sont intervenus à cinq reprises dans ces grands débats. Ils l'ont généralement fait pour défendre la législation gouvernementale.

Quatre autres, MM. Goldbloom, Cloutier, Quenneville et Lachapelle ont pris la parole à quatre de ces 37 occasions.

Les plus silencieux

MM. William Tetley, Kevin Drummond, Jean Bienvenue et Mme Lise Bacon sont intervenus trois fois chacun; MM. Jean Cournoyer, Oswald Parent et Georges Vaillancourt, deux fois chacun.

Enfin, MM. Gérard Harvey, Raymond Mailloux, Denis Hardy et Julien Giasson n'ont fait qu'un seul grand discours chacun. Les deux premiers à l'appui de législations dont ils étaient les parrains, le troisième, pour défendre une motion de modification des règlements de la Chambre, et le quatrième pour présenter des modifications à la loi de l'aide sociale.

La grande discrétion manifestée par les membres du gouvernement à l'Assemblée nationale aura généralement été imitée par les députés ministériels.

Ainsi, 26 députés, dont 25 libéraux et un indépendant

ont été muets tout au long de ces 37 débats qui ont eu lieu en Chambre.

Ce sont MM. Bona Arsenault (Matapédia), Marc Assad (Papineau), Jean Beaugard (Gouin), Marcel Bedard (Montmorency), Gilles Bellemarre (Rosemont), Alfred Bossé (Dorion), Aimé Brisson (Jeanne-Mance), Fernand Cornélius (St-Hyacinthe), Michel Denis (Berthier), Gaston Desjardins (Louis-Hébert), J.-Omer Dionne (Compton), Guy Fortier (Gaspé), Fernand Houde

(Limoulu), Gilles Houde (Fabre), Georges Kennedy (Châteauguay), Guy Leduc (Taillon), Robert Malquin (Drummond), Gilles Massé (Arthabaska), Jean-Marie Pelletier (Kamouraska-Témiscouata), Jean-Paul Pepin (Sherbrooke), Fernand Picard (Viau), Zoël Sandon (Argenteuil), Claude Saint-Hilaire (Rimouski), Gérard Shanks (Saint-Henri) et Richard Verreault (Shefford).

Le plus volubile

Le député le plus volubile

en Chambre au cours de ces 37 débats importants aura été le député de Beauce-sud, M. Fabien Roy, ancien membre du caucus créditiste à l'Assemblée nationale, maintenant devenu officieusement leader parlementaire du Parti national populaire (PNP).

M. Roy a participé à 18 débats, dont ceux sur le discours inaugural et sur le discours du budget.

Il est suivi de M. Jacques-Yvan Morin, (chef de l'Opposition officielle),

16 interventions; M. Marcel Lévesque, député péquiste de Lafontaine (15 interventions) et de M. Robert Burns, député péquiste de Maisonneuve et leader parlementaire de l'Opposition (14 interventions).

Les interventions des autres chefs de partis d'opposition se sont établies comme suit: Camil Samson, Maurice Bellemarre, chef parlementaire de l'Union nationale, 11 interventions, et Jérôme Choquette, chef du Parti national populaire, 8 interventions).

L'arme créditiste

Ils dénonceront la mauvaise gestion financière du PLQ



Camil Samson
par Norman Delisle

MONTREAL (PC) — C'est la mauvaise gestion économique et la faillite financière du gouvernement Bourassa qui servira de principal thème au chef créditiste, M. Camil Samson, pendant la prochaine campagne électorale.

Le député de Rouyn-Noranda a longuement décrit et analysé cette faillite, lors d'une assemblée tenue dimanche, à Montréal, lors d'une réunion publique où furent présentés six nouveaux candidats du Ralliement créditiste.

"Le dernier budget supplémentaire du gouvernement Bourassa a porté le déficit du Québec, à plus d'un milliard de dollars, de sorte qu'on n'est plus capable d'emprunter sur le marché financier américain, a dit M. Samson. Les financiers ne veulent plus avancer d'argent à moins que le gouvernement ne fasse renouveler son mandat."

M. Samson a vertement critiqué les "dépenses extravagantes" du gouvernement libéral, pour financer "l'euphorie olympique" et les emprunts de l'Hydro-Québec pour la Baie James.

Cette mauvaise gestion des deniers publics par "le prétendu économiste Bourassa" est la véritable raison qui, selon M. Samson, oblige la tenue d'une élection générale anticipée.

Prêts

Le député de Rouyn-Noranda a soulevé l'en-

thousiasme des quelque 300 partisans présents, en soulignant que les forces créditistes étaient prêtes à mener la lutte électorale.

M. Samson a rendu publique une liste de six nouveaux candidats de son parti, qui en comptait déjà trente officiellement nommés.

Dès aujourd'hui, lundi, à Québec, M. Samson compte révéler le nom d'autres candidats, notamment pour les régions des Cantons de l'Est, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie et de la Rivière du métropolitain.

Dimanche, les porte-étendard créditistes suivants ont été présentés à la foule: MM. Hervé Carrière (Papineau), Conrad Gauthier (Laval), Roger Hébert (Ste-Marie), Roger Simard (Maskinongé), Nick Ciarla (Jeanne-Mance) et Laurier Grenon (Saint-Hyacinthe).

Pour la première fois, le Ralliement créditiste aura un candidat dans chacun des 110 comtés du Québec, a promis le chef du parti. A l'élection de 1973, le Ralliement n'avait que 109 candidats; le bulletin de nomination du 110^{ème} candidat, n'avait pu être remis à temps au président d'élection dans le comté de Saint-Laurent.

Quant au résultat du scrutin, M. Samson prévoit un gouvernement minoritaire dans lequel le Ralliement créditiste détiendrait la balance du pouvoir.

"Qu'on nous donne la balance du pouvoir, et vous allez voir que ça va marcher", a-t-il lancé dans son langage imagé.

Enfin, dans son bilan qu'il a dressé de l'adminis-

tration Bourassa, M. Samson a fait une large part à l'endettement public, occasionné par des systèmes tels que le libéralisme économique ou le socialisme.

Il a rappelé que les chèques de payes des travailleurs sont grugés par l'impôt provincial, l'impôt fédéral, les cotisations pour le Régime des rentes et l'assurance-maladie, la taxe de vente de 8 pour cent, les taxes sur l'essence, les matériaux, etc.

Il a cité des chiffres du ministère des Affaires municipales publiés en novembre 1975, et selon lesquels, la taxe foncière apporte 26 pour cent des revenus aux municipalités, mais que les intérêts sur les dettes municipales engouffrent 27 pour cent des dépenses.

Il a rappelé que les hausses de taxes municipales pour les villes de la Communauté urbaine de Montréal, avaient grimpé entre 25 pour cent et 45 pour cent cette année.

"Les libéraux ont l'audace de nous dire que ça va bien au Québec face à de telles situations. Mais les électeurs vont se charger de leur remettre les deux pieds sur la terre le mois prochain, à l'occasion du scrutin", a conclu M. Samson.

Le Ralliement créditiste demeure opposé à la loi 22, par laquelle les libéraux ont prétendu faire du français la langue officielle au Québec.

M. Camil Samson, l'a rappelé à ses partisans dimanche, à Montréal.

Avec les créditistes, il n'y aura qu'un seul système d'enseignement au Qué-

bec, et il sera en français, a dit M. Samson. Mais il y aura enseignement obligatoire de l'anglais à tous les niveaux, car nous devons tenir compte du fait que nous vivons en Amérique du Nord."

Le chef créditiste demeure ainsi fidèle à la ligne de conduite prise par son parti en 1974, lors des orageux débats sur la loi 22.

A ce moment, le Ralliement créditiste s'était objecté à l'adoption de la loi 22. Le parti de M. Samson avait ainsi rejoint ceux qui s'étaient opposés à la loi: le Parti québécois, l'Union nationale, les Anglo-Québécois, les syndicats et une multitude de groupes et d'organismes québécois.

Réorganisons Ville de La Baie



Oui, tout est à réorganiser, dans La Baie et c'est avec Laurier.

qu'il faut travailler, pour ça votez Laurier.

L'unité doit exister dans les 4 municipalités fusionnées et c'est avec Laurier que vous l'aurez en votant Laurier.

Le développement doit se faire dans tous les secteurs de La Baie. Il se fera avec Laurier, pour solutionner tous les problèmes de La Baie. Le 7 novembre votez Laurier. Léonard Laurier c'est l'homme fort de La Baie. Annonce réservée et payée par l'organisation de Laurier Simard.

GRANDE VENTE
TOMBÉE des PRIX
LE 20 NOVEMBRE
4 JOURS SEULEMENT

FERME MARDI PRÉPARER LA VENTE

Roberval, St-Fidèle, Chibougamau, Dolbeau

Avant l'hiver: 3 précautions pour votre voiture.

Service hors-pair

Graissage, changement d'huile et filtre

988

OU MOINS

- le changement d'huile comprend jusqu'à 4 pintes d'huile à moteur Esso Extra
- filtre à huile neuf
- graissage complet du chassis; supplément pour raccords de graissage selon les cas.

Inspection mécanique gratuite: 56 opérations

Cette inspection gratuite comprend la vérification des 56 points mécaniques essentiels au bon fonctionnement de votre voiture. Elle est accompagnée d'un rapport écrit et d'un devis des réparations nécessaires. Comme cette inspection gratuite ne se fait que sur rendez-vous, ne tardez pas à vous renseigner auprès du détaillant participant du Service hors-pair.

Nouveau prix réduit. 4 pintes d'antigel Esso-Rad sous paquet souple 588

OU MOINS PAR PAQUET DE 4 PINTES

Renseignez-vous sur la mise de l'antigel dans votre radiateur. Pour ne pas avoir d'ennuis, il faut que le système de refroidissement puisse affronter les plus grands froids. Vous pouvez mettre vous-même l'antigel dans le radiateur ou, moyennant une somme modique, le détaillant du Service hors-pair en fera le rinçage puis le remplira d'antigel Esso Rad. C'est une protection dont vous ne pouvez pas vous passer.

Tous les travaux effectués sont garantis pour 90 jours ou 4000 milles. Pour la plupart des voitures, et chez les détaillants participants du Service hors-pair, vous ne payez pas plus que les prix indiqués dans cette annonce. Pour vos achats, vous pouvez vous servir de votre carte de crédit Esso. La majorité des stations Esso accepte également la carte ChargeX et la carte Master Charge.

CETTE OFFRE EXPIRE LE 23 OCTOBRE 1976.

Avec nous, vous faites du chemin

CKRS-TV

LUNDI, 18 OCTOBRE	MARDI, 19 OCTOBRE
8.33 Ouverture du poste: "Je m'arrête"	8.38 Ouverture du poste: "Je m'arrête"
8.35 Prince Noir	8.40 Dr Doolittle
9.05 Information première	9.10 Information première
9.10 The Sun Runner	9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Les Oraliens	9.30 Les Oraliens
9.45 En mouvement	9.45 En mouvement
10.00 Du soleil à 5 cents	10.00 You You
10.15 Au jardin de Pierrot	10.15 Minute Moutoute
10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clémence	11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Bagatelle	11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et comptoir-express	11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information-midi	12.00 Information-midi
12.30 Les Coqueluches	12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal	13.31 Téléjournal
13.36 Femmes d'aujourd'hui	13.36 Femmes d'aujourd'hui
14.31 Cinéma: "Les héros meurent jeunes"	14.31 Cinéma: "Édouard et Caroline"
16.00 Bobino	16.00 Bobino
16.30 Les Egretores	16.30 Nic et Pic
17.00 Au cœur du temps	17.00 Nanny
18.00 Au fil de l'actualité	17.30 Madame et son fantôme
18.30 Les Pierrafeu	18.00 Au fil de l'actualité
19.00 Harold Lloyd	18.20 Cinéma pour rire: "Visa pour l'aventure"
19.30 Vieilles et vivres	20.00 Série mondiale
20.00 Y a pas de problème	22.31 Téléjournal national, international et provincial
20.30 Avec le temps	22.56 Nouvelles du sport et météo
21.00 La p'tite semaine	23.06 A l'heure de pointe
21.30 Marcus Welby	23.36 Cinéma: "Les mercénaires de la violence"
22.30 Téléjournal national, international et provincial	23.36 Cinéma: "Les mercénaires de la violence"
22.55 Nouvelles du sport et météo	Fermeture du poste: "Je m'arrête"
23.05 A l'heure de pointe	HORAIRE EN CAS DE PLUIE
23.35 Cinéma: "L'Araignée"	20.00 Grand-papa
Fermeture du poste: "Je m'arrête"	20.30 Papa a raison
	21.00 Rue des Pignons
	21.30 Tu es vu ce qu'il a dit

CJPM-TV

LUNDI, 18 OCTOBRE	MARDI, 19 OCTOBRE
9.30 Fanfan Dédé	9.30 Fanfan Dédé
10.00 A la bonne heure	10.00 A la bonne heure
11.15 A votre service	11.15 A votre service
11.45 A tous les échos	11.45 A tous les échos
12.15 Les nouvelles du midi	12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Les Tannants	12.30 Les Tannants
13.30 Cinéma: "Terreur à Silver City"	13.30 Cinéma: "A la pointe de l'épée"
14.45 Tricotex beau	14.45 Tricotex beau
15.00 Pour vous mesdames	15.00 Pour vous mesdames
16.00 Dessins animés	16.00 Escadrille sous-marin
16.30 Patof voyage	16.30 Patof voyage
17.00 Pour tout le monde	17.00 Pour tout le monde
18.00 Studio Six	18.00 Studio Six
18.30 Parle parle jase jase	18.30 Parle parle jase jase
19.30 Les Berger	19.30 Symphonien
20.00 Cabaret	20.00 Parlez-moi d'humour
20.30 Ciné-choix: "Les caprices de Marie"	20.30 José Todaro
22.30 Les nouvelles TVA	21.00 Auto-patrouille
23.00 Dernière édition	21.30 Kojak
23.05 La météo	22.30 Les nouvelles TVA
23.10 Festival James Garner: "Vaise des truands"	23.00 Dernière édition
	23.05 La météo
	23.10 Festival J. Garner: "Jungle aux diamants"

télesog Inc.

TECS-TV CANAL 13	RADIO QUEBEC, CANAL 8
LUNDI, LE 18 OCTOBRE 1976	LUNDI
9.00 Tel échange	18.30 A la mesure de la terre - L'agriculture, de la campagne à la ville.
9.30 Toutes dimensions	19.00 Télé-sources - L'émision qui répond à vos questions
10.00 Mon pays, mes amours	20.00 Faire et défaire - L'homme crée son environnement
10.30 Disco-club	20.30 Livraison spéciale - Procès de l'histoire et dossiers spéciaux
12.00 Contact	
17.30 Contact	
18.00 Tel échange	
18.30 Toutes dimensions	
19.00 Mon pays, mes amours	
19.30 Disco-club	

N.B.: A partir de 17 hres il y a reprise des émissions du matin.

Surveillez bien la nouvelle programmation du canal communautaire qui débute en septembre.

De nombreuses nouveautés s'inscrivent à l'affiche, quelques émissions seront continuées encore cette année, vu l'intérêt toujours grandissant de ces séries.

Entre autres, vous pourrez suivre avec nous:

LE SPORT ET CEUX QUI LE VIVENT

NOS ARTISTES

LES PARFUMS (enfants)

MOTOCYCLE, MON PAYS, MES AMOURS

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TÉLESAG, veuillez communiquer au numéro suivant:

Tél.: 545-1112

Disponibilité des services à Chicoutimi-Nord, boul. St-Jacques, Ville de Jonquière (secteur Arvida), Chicoutimi centre et Rivière-du-Moulin.

CINEMA

ALMA Canadien	Cinéma 2
Jusqu'au 21 octobre inclusivement: "L'odyssée du Hindenburg" - "Une bible et un fusil"	"Le péché" - "La pétale d'amour"
BAGOTVILLE Saguenay	Cinéma 3
Jusqu'au 21 octobre inclusivement: "La nuit des morts vivants" - "Massacre à la scie"	"Mandingo" - "Couples au bois de Boulogne"
CHICOUTIMI Cartier	JONQUIERE Bellevue
Jusqu'au 21 octobre inclusivement: "Il pleut sur Santiago" - "L'important c'est d'aimer"	Jusqu'au 21 octobre inclusivement: "Massacre à la scie" - "La nuit des morts vivants"
Capitol	Centre
Jusqu'au 21 octobre inclusivement: "La nuit des morts vivants" - "Massacre à la scie"	Jusqu'au 21 octobre inclusivement: "L'important c'est d'aimer" - "Il pleut sur Santiago"
Impérial	Elysée
Jusqu'au 21 octobre inclusivement: "Contre une poignée de diamants" - "L'odyssée du Hindenburg"	"L'odyssée du Hindenburg" - "Contre une poignée de diamants"
Cinéma 1	DOLBEAU Météore
"L'agression" - "Le grand délire"	Jusqu'au 21 octobre inclusivement: "Un génie, deux associés, une cloche" - "Folle à tuer"
Place du Royaume	NORMANDIN Le Foyer
Jusqu'au 25 octobre inclusivement: "L'île sur le toit du monde" - "L'honorable M. Griffin"	

ARTS ET SPECTACLES

"Grizzly", l'ours tueur



EQUIVALENCE — Avec "Grizzly", les auteurs ont cherché sur terre une habile équivalence aux "Dents de la mer".

La galerie des animaux cinématographiques s'enrichit rapidement. Certains sont de bonne compagnie, comme le très sage Jonathan Livingstone le Goéland, ou Blood le chien mutant de "Apocalypse 2024" qui a le don de la parole et le sens de l'humour. Mais les spectateurs semblent préférer ceux qui leur font peur et dont le plus magnifique spécimen commercial est le requin blanc cannibale des "Dents de la mer". En attendant le retour d'un orang outang célèbre, "King Kong", voici aujourd'hui avec "Grizzly" l'histoire d'un ours géant, de 4 mètres de haut, pesant une tonne, et qui devient "tueur" dans un parc national en Amérique.

L'histoire portée à l'écran par William Girdler, s'inspire de faits vécus, ce qui est de nature à accentuer les frissons des spectateurs. Les ours, tellement adorés par les enfants quand ils sont en peluche, et qui ont l'air si bonasses dans les zoos, et particulièrement les grizzly, peuvent devenir dans certaines circonstances des bêtes plus dangereuses que des tigres ou des lions. Aux Etats-Unis dans plusieurs parcs nationaux, des visiteurs furent tués par des grizzly. En France, même dans la réserve de Thoiry, les gardiens veillent à ce que les automobilistes n'ouvrent pas les portes de leur voiture dans le parc à ours. L'un d'eux qui, déboussant aux consignes, avait trouvé spirituel d'aller danser avec un ours, s'est fait arracher le bras.

On n'échappe pas en courant à un grizzly dont la vitesse peut atteindre 50 km à l'heure. Ses muscles sont puissants, sa mâchoire peut tout broyer sauf l'acier, ses griffes peuvent d'un seul coup arracher la peau jusqu'à l'os.

Pour amateurs de sueurs froides

A partir de ces données, les auteurs de "Grizzly" ont

pu imaginer une grande aventure de nature et d'angoisse. Les campeurs d'un parc national vont connaître de belles sueurs froides que le réalisateur leur fait partager à plaisir avec les spectateurs...

Heureusement, un garde forestier, et un pilote d'hélicoptère vétérinaire du Vietnam, vont essayer de venir à bout du monstrueux plantigrade, et cela souvent au péril de leur vie.

Christopher George incarne le courageux garde forestier. Dans sa vie d'acteur il a connu souvent d'autres aventures dangereuses, ainsi que son partenaire Andrew Prine qui joue le pilote de l'hélicoptère et en qui les téléspectateurs reconnaîtront un des héros du "Virginien" et de "Banacek". Ensemble, ils ont chevauché aux côtés de John Wayne dans "Chisum"...

Un troisième personnage, important dans cette aventure, est un spécialiste de la vie des animaux sauvages, joué par Richard Jaekel et qui mourra dans l'aventure.

Comme on peut le voir, les auteurs ont cherché sur terre une habile équivalence aux Dents de la mer. On trouve dans "Grizzly" l'animal monstrueux qui tue et répand la terreur et un trio policier-sportif-spécialiste qui peut se comparer à celui formé par Richard Dreyfus, Roy Scheider et Robert Shaw dans le film de Steven Spielberg.

Evidemment, l'effet de surprise jouera moins, mais si l'on entre dans le jeu de ces "dents de la forêt", on devra convenir que dans le genre fais-moi-peur, c'est fort efficace. Et si l'on ne veut pas jouer il reste une intéressante promenade à travers les montagnes et la végétation d'un grandiose parc naturel.

Avec "Complot de famille"

Alfred Hitchcock fête en même temps ses 50 ans de cinéma et de mariage

Voici le 53e film d'Alfred Hitchcock, et celui qui marque ses 50 ans de cinéma. Et cet anniversaire, le "maître du suspense", le fête par une sorte de retour aux sources. Il a fait au cours de ces 50 ans, maintes expériences, du côté de l'angoisse, de l'humour, du fantastique, de la comédie. Mais "Complot de famille" apparaîtra beaucoup plus près des films de la première époque. "Les 39 marches", "L'inconnu du Nord Express", ou de "La main au collet" que de "Psychose", "Les Oiseaux" ou "L'état".

En fait c'est Hitchcock tel qu'on l'aime pour s'amuser, avec ses clin d'oeil, ses pointes d'humour et son extraordinaire don de conteur.

De ce suspense qui a fait sa réputation, il n'y en a pas tellement dans "Complot de famille" encore que l'on passe son temps à se demander comment tout ça va finir. Le scénario est basé sur le thème de la coïncidence, cher au réalisateur, et exploité cette fois sur le ton de l'ironie, et d'une logique assez étrange. Tout s'oriente autour de deux couples. D'une part, il y a George, chauffeur de taxi, et Blanche, fautive voyante. D'autre part, il y a une jeune femme Fran, et son compagnon Edward, dit

"le négociant". Ils opèrent dans le kidnapping d'hommes très riches, rendus contre rançon. Blanche est arrivée à persuader une vieille milliardaire que ses dons de médium lui permettaient de retrouver un neveu disparu depuis son enfance. Une grosse récompense est à la clé. Le hasard fait que le neveu en question, n'est autre que Edward "le négociant".

Ces deux couples qui ne devaient en principe jamais se rencontrer, vont se télescoper, se gêner, se combattre sans le savoir. Par exemple, Blanche et George veulent aller interroger un archevêque qui peut les mettre sur la piste du mystérieux neveu. Ils se rendent à la cathédrale le même jour où (toujours la coïncidence) Edward et Fran ont décidé de kidnapper l'archevêque.

Peu à peu, le chauffeur et la voyante remontent quand même la piste d'Edward et des lors, leur vie va être en danger. Ils commenceront à s'en rendre compte, le jour où leur voiture sabotée, les entrainera dans une descente vertigineuse sur une route de montagne, séquences d'une virtuosité diabolique. Hitchcock a si bien placé ses caméras, que le spectateur a l'impression d'être la voiture, une voiture dans laquelle, malgré la situation

angoissante, car l'on frôle la mort à chaque virage, Blanche et George jouent une scène du plus haut comique.

Ami de la France et de la cuisine française

Ainsi donc, même si ce film classé dans les "divertissements" ne rejoint pas les chefs-d'œuvre d'Hitchcock, il démontre la vitalité de ce grand réalisateur de 77 ans, qui a fortement marqué les réalisateurs de la nouvelle vague française. Il est notamment un maître pour Eric Rohmer, Claude Chabrol, François Truffaut qui chacun lui ont consacré un livre. Ami de la France, il a reçu la légion d'honneur, et il se déclare volontiers admirateur de notre cuisine. Souvent dans ses films, sont d'ailleurs faites des allusions à la gastronomie, et "Complot de famille" a dans son dialogue une "petite phrase" à ce sujet.

Hitchcock a toujours apporté aussi beaucoup de soin à ses interprètes féminines, qui ont en général, de la classe et de la distinction. Dans son nouveau film, classe et distinction sont dévolues à Karen Black, tantôt jolie brune, tantôt vamp blonde, Barbara Harris tenant le rôle plus familier de Blanche, la



fautive voyante. Mais les hommes ne sont pas mal non plus et notamment Bruce Dern dont l'ascension à Hollywood est fulgurante, et que Hitchcock avait recommandé à Chabrol pour "Folies Bourgeoises".

En même temps que ses 50 ans de cinéma, Hitchcock a aussi célébré ses 50 ans de mariage avec Alma Reville, qu'il connut alors qu'il n'était encore que scénariste.

Aujourd'hui, il espère que son mariage continuera à durer, ainsi que sa carrière, et le Festival de Cannes a annoncé la prochaine mise en chantier de son 54e film.

René QUINSON

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A, signifie pour adolescents et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM	JONQUIERE — CKRS
LUNDI: 13.30 hres	LUNDI: 14.30 hres
TERREUR A SILVER CITY (Silver City) (5) — E.-U. 1951. Western de B. Haskin avec Edmond O'Brien, Yvonne de Carlo et Barry Fitzgerald. - L'associé du propriétaire d'une concession minière est en lutte avec un ancien ami qu'il a autrefois lésé. - Western de série. Scénario et mise en scène conventionnels. Interprétation savoureuse de B. Fitzgerald.	LES HEROS MEURENT JEUNES (Heroes Die Young) (6) — E.-U. 1960. Drame de guerre de G.S. Shepard avec James Strother, Erika Peters et Scott Borland. Huit soldats ont pour mission de préparer le bombardement des raffineries allemandes de pétrole. - Fait authentique mis en scène de façon invraisemblable et artificielle. Interprétation très moyenne.
LUNDI: 20.30 hres	LUNDI: 23.35 hres
LES CAPRICES DE MARIE (4) — Fr. 1969. Comédie de P. de Broca avec Marthe Keller, Bert Convy et Philippe Noiret. - Pour faire plaisir à sa jeune fiancée française, un riche Américain fait transporter son village natal aux Etats-Unis. - Scénario artificiel mais charmant. Fines touches satiriques. Quelques longueurs. Interprétation alerte et détendue. - A.	L'ARAIGNEE (Women in Hiding) (5) — E.-U. 1949. Drame policier de M. Gordon avec Ida Lupino, Howard Duff et Stephen McNally. - Une jeune mariée découvre que son mari est un assassin. - Suspense assez réussi. Tension. Bonne interprétation.
LUNDI: 23.10 hres	
LA VALSE DES TRUANDS (Marlowe) (5) — E.-U. 1969. Drame policier de P. Bogart avec James Garner, Gayle Hunnicutt et Rita Moreno. - Un détective privé accepte de retracer le frère d'une jeune fille du Kansas. -	

Divertissement valable qui se poursuit avec mouvement et humour. Réalisation technique à point. Répliques amusantes. Bonne interprétation.

N'oubliez pas!

Obligations - Solidarité

OXFAM

A Montréal c'est...

AUBERGE

Richelieu

INN

Située dans le centre-ville près des boutiques, restaurants et théâtres.

En quelques minutes vous pouvez atteindre tous les coins de Montréal. Accès direct au métro.

Vous trouverez à votre disposition:

- * 330 chambres spacieuses, suites et studios
- * Salles de réunion et banquets
- * Salle à manger "Le Cardinal Richelieu"
- * Bar et casse-croûte "Le Bistrot"
- * Bar "D'Artagnan" avec danse et divertissements
- * Brasserie "Les Mousquetaires du Roy"
- * Piscine intérieure et bain sauna
- * Jardin terrasse

Buffet de choix pour hommes d'affaires tous les jours

ENDROITS IDEALS POUR UN REPAS FAMILIAL

LE RENDEZ-VOUS DES CONNAISSEURS

AUBERGE

Richelieu

INN

505 est, rue Sherbrooke (coin Berri)

Rés.: (514) 842-8581

Jérôme Choquette

Les dix bonnes raisons pour ne pas supporter le PLQ

SHAWINIGAN (PC) — Le gouvernement Bourassa, le plus fort numériquement depuis le début de la Confédération, a complètement perdu la confiance de la population et c'est une des raisons pour lesquelles il sent le besoin d'aller "extorquer" un nouveau mandat en abrégant son terme.

C'est de cette façon que le chef du Parti national populaire, M. Jérôme Choquette, le moins prêt des chefs politiques à entrer dans une bataille électorale, explique la hâte du premier ministre Bourassa d'en appeler au peuple dans quelques heures, selon toute vraisemblance.

L'ancien ministre libéral s'adressait, hier, à un groupe de 75 partisans réunis dans une petite salle d'un hôtel à Shawinigan à l'occasion de la première assemblée de mise en candidature d'un candidat du PNP en prévision du scrutin général.

C'est un dentiste de Shawinigan-sud, le Dr Pierre-Paul Prud'homme, 39 ans, qui a été choisi unanimement porte-étendard du PNP dans le comté de Saint-Maurice, après le désistement de M. Pierre-André Hamel, 22 ans, secrétaire général du parti, un ancien militant du Parti québécois.

Dans son allocution d'une trentaine de minutes, M. Choquette a donné un bon aperçu du ton qu'il entend adopter au cours de la prochaine campagne. Il n'a pas fait mention une seule fois du Parti québécois, de l'indépendantisme, se bornant à attaquer de front et violemment l'administration libérale qu'il a quittée en septembre 1975.

M. Choquette tentera de rallier le plus grand nombre d'électeurs sous le thème "Ordre et honnêteté" et en expliquant dix bonnes raisons pour les Québécois de ne pas renouveler leur confiance au gouvernement présent.

Aux journalistes, le député d'Outremont, qui a indiqué sa préférence pour ce comté et nié les rumeurs d'une candida-

ture dans le comté d'Arthabaska, a admis que les moyens financiers de son parti rendront difficile la campagne.

Il a souligné que le PNP insistera davantage sur les contacts personnels, dans tous les coins du Québec, au lieu des messages publicitaires dont le parti ne pourra se payer le luxe en raison de ses très faibles ressources financières.

M. Choquette a déjà mis en garde les Québécois contre "la propagande monstre qu'établiront les libéraux pour tenter de masquer leur incompétence et leur approche fautive des problèmes de la société québécoise".

Les 10 raisons

Selon le chef du PNP, le déclenchement d'une élection après trois ans seulement de mandat d'un gouvernement qui compte 98 députés sur 110 démontre encore une fois la façon de penser et d'agir de cette équipe qui croira tromper à nouveau le peuple en misant sur la peur du séparatisme et sur la division des forces de l'Opposition.

Hier, M. Choquette a commencé par faire ressortir la part qu'il a prise à titre de ministre de la Justice dans les "réalisations positives" du gouvernement, soit l'adoption de lois comme celles de l'aide juridique et des petites créances ainsi que le lancement de l'enquête sur le crime organisé.

Et, là, M. Choquette a expliqué les 10 raisons pour lesquelles, selon lui, les électeurs ne devraient pas tomber dans le panneau d'une avalanche de messages de propagande pendant les prochaines semaines et devraient refuser un renouvellement de mandat au gouvernement Bourassa:

1— la situation dans la construction: le gouvernement n'a pas pris ses responsabilités en refusant de mettre en application la recommandation du rapport de la Commission Cliche concernant le contrôle dans les bureaux de pla-

lectionnés, ils admettent que les militants ont encore beaucoup de difficulté à publier les querelles qui ont pris naissance au lendemain du dernier congrès à la chefferie.

Candidat

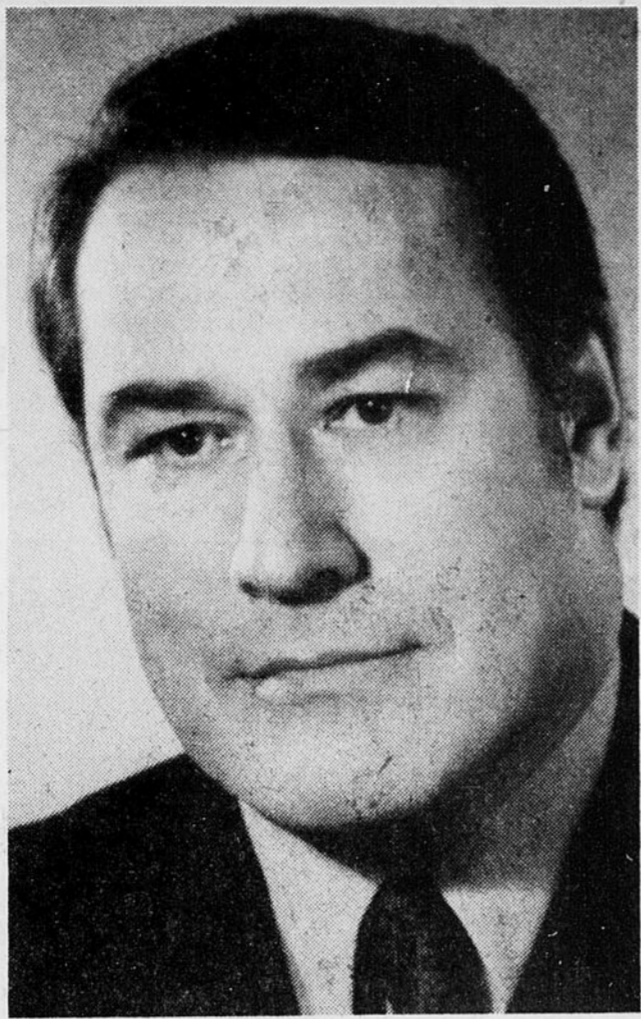
Depuis quelques semaines, la guerre des clans s'est intensifiée avec la venue prochaine de l'élection d'un nouvel exécutif pour l'aile québécoise du PC.

Dès samedi, le député de Joliette aux Communes, M. Roch LaSalle, a officiellement annoncé qu'il serait candidat au poste de président.

Quelques jours auparavant, M. Claude Dupras, le président sortant, avait indiqué qu'il n'avait pas l'intention de solliciter un nouveau mandat.

M. LaSalle se présente aux militants comme le candidat du compromis, celui qui peut rallier les troupes au Québec et faire en sorte que le parti puisse marquer des points.

Certes, lors du dernier congrès à la chefferie, en février dernier, M. LaSalle fut continuellement à côté du député de Saint-



Jérôme Choquette.

cement des travailleurs, principale cause du litige dans ce secteur;

2— une enquête judiciaire sur le coût des Jeux olympiques: ici, le gouvernement a attendu la veille du déclenchement de l'élection pour décréter non pas une enquête judiciaire mais plutôt "une enquête administrative" ou "une illusion d'enquête";

3— le contrat accordé à la firme américaine Bechtel pour surveiller les travaux d'aménagement hydro-électrique à la Baie James: un gouvernement du PNP ordonnerait une enquête complète sur les "circonstances suspectes" qui ont entouré la signature de ce contrat;

4— le secteur de l'agriculture: le gouvernement Bourassa doit prendre sa part de responsabilités dans la détérioration de l'industrie agricole, surtout chez les producteurs laitiers;

5— le développement de l'industrie: les investissements dans le secteur de l'industrie manufacturière baisseront de 4.7 pour cent en 1976;

6— la situation de l'emploi: en août, le taux de chômage a atteint le sommet de 9.1 pour cent au Québec en raison, notamment, de l'absence d'une politique de développement industriel;

7— l'unité québécoise en train de s'effriter à cause de la loi 22: les groupes ethniques, au Québec, se déchirent à cause de cette loi qui n'a rien amélioré mais a plutôt conduit à un affrontement entre les Québécois et projeté une image de chauvinisme contraire à l'esprit des Québécois;

8— le système d'éducation: il est dirigé par des pseudo-pédagogues progressifs et il ne correspond nullement aux aspirations et aux vœux des parents, et les technocrates ont pris la place des ministres;

9— les grèves et les problèmes sociaux: le gouvernement n'a pas su améliorer le climat dans les relations de travail, surtout dans les secteurs public et parapublic;

10— le niveau des impôts et la taxe de vente au Québec sont les plus élevés au Canada et il en est résulté une situation désastreuse pour les contribuables.

Hyacinthe, M. Claude Wagner, et que depuis la venue de M. Clark, il a démontré qu'il avait l'intention de travailler ferme pour implanter le PC au Québec.

Chez les modérés, l'on croit que l'annonce de la candidature de M. LaSalle pourra éloigner des candidats qui s'identifiaient carrément avec tel ou tel clan.

Et M. Clark

Interrogé sur la candidature du député de Joliette, M. Joe Clark a déclaré que s'il est élu, "M. LaSalle serait un président efficace et qu'il est un homme très compétent".

Fort des résultats des récents sondages qui favorisent toujours le Parti progressiste-conservateur, le nouveau chef Tory, M. Joe Clark, multiplie ses visi-

Course électorale

La candidature du maire de Sherbrooke est très convoitée

QUEBEC (PC) — "J'ai été approché par tous les chefs de parti, sauf par M. Camil Samson du Crédit social, et je n'ai pas encore pris de décision", a déclaré à la Presse Canadienne, M. Jacques

O'Bready, maire de Sherbrooke, alors qu'il commentait une nouvelle voulant qu'il ait accepté de porter la bannière du Parti libéral du Québec.

Samedi, M. O'Bready

était panéliste invité par le Parti progressiste-conservateur qui tenait un caucus dans la capitale québécoise.

"Je pense à mon avenir politique, mais pour le

moment je suis toujours maire de Sherbrooke", a-t-il déclaré en niant l'information voulant qu'il ait déjà accepté une candidature libérale dans le comté de Saint-François.

Postiers

Rupture des pourparlers

MONTREAL (PC) — Le Syndicat des postiers du Canada (SPC) a annoncé, hier, qu'il avait rompu les pourparlers en cours depuis mercredi avec le ministère des Postes et le Conseil du Trésor, sur la question des changements technologiques.

Le SPC a justifié sa décision en reprochant au ministère d'avoir pris des sanctions sévères contre certains syndiqués à la suite de la journée de grève nationale du 14 octobre.

La trêve des postiers, qui avaient mis fin à leurs grèves tournantes à travers le pays, a pris fin officiellement le 14 octobre.

Cependant, aucun débrayage n'est survenu depuis, car le syndicat ne voulait pas perturber le rythme des pourparlers.

Les représentants syndicaux du SPC ont accusé le ministère des Postes d'avoir rompu la trêve par le décret des suspensions. "Nous leur avons demandé de ne pas jeter de l'huile sur le feu en pleins pourparlers. Mais les représentants patronaux ont refusé carrément, lors d'une rencontre ce matin, de revenir sur ces décisions et de mettre fin à ce type d'action", a déclaré un porte-parole syndical.

Le président national du SPC, M. Joe Davidson, a précisé que 14 postiers de Vancouver avaient été informés qu'ils seraient l'objet de mesures disciplinaires, au début de la semaine,

à cause de leur participation à la grève nationale.

Les représentants syndicaux ont eu vent par ailleurs que d'autres mesures disciplinaires du même genre seraient sur le point de frapper les syndicats de l'Est du pays.

Sanctions diverses

"On a vu les dirigeants des Postes faire des mises en garde sévères à l'endroit des syndiqués pour les inciter à ne pas participer à la journée du 14 octobre. En réalité, ils ont menacé d'user de suspensions et de sanctions diverses, alors que le ministre fédéral du Travail lui-même incitait les employeurs à travers le pays à une certaine modération", a déclaré de son côté le président des postiers montréalais, M. Marcel Perreault.

Ce dernier n'a pas voulu dire si le Conseil national des postiers reviendrait à sa tactique de grèves tournantes.

"Nous, à Montréal, on n'hésiterait pas à remettre un tel mot d'ordre en question du fait que ce type de grève place nos membres dans une position trop vulnérable vis-à-vis l'employeur. Plusieurs de nos gars sont toujours suspendus et attendent depuis deux ans que leur cas, lié aux grèves tournantes sur les changements technologiques, soit réglé. On préfère un arrêt de travail tout net mais ce n'est pas à nous de décider du moment de frapper", a dit M. Perreault.

A Victoria

Trois bombes explosent

VICTORIA (PC) — Un porte-parole policier a révélé dimanche que trois bombes de fabrication domestique avaient fait explosion samedi dans cette ville.

n'avait été placés près d'habitations.

La police, qui ne signale aucune arrestation en rapport avec ces déflagrations, les attribue à des adolescents.

Personne n'a subi de blessures lors de l'explosion de ces engins fabriqués à partir de tuyaux de cuivre d'une dizaine de pouces de long et remplis de poudre noire.

L'une des bombes a explosé dans un parc et une autre, près de l'immeuble de la législature.

Aucun des engins

Grâce à vos dons la CROIX-ROUGE agit en votre nom

Le crime le plus brutal et le plus bizarre jamais commis en Amérique

"LE MASSACRE A LA SCIE"

PLUS 2e GRAND FILM A CHAQUE CINEMA

CAPITOL 543 3290 SAGUENAY 544 4611
BELLEVUE 542 5519 ORPHEON 276 2002

CINEMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT - CHICOUTIMI tel. 545-4260

2e GRANDE SEMAINE

Un soir, vous, votre femme, votre fille, roulez tranquillement sur l'autoroute... Soudain! des motards apparaissent derrière vous, vous obligent à vous arrêter... votre femme, votre fille, violées, tuées, votre vie vient de changer, vous découvrez la vengeance... et c'est le début de l'enfer...

L'agression

Catherine Deneuve • Jean-Louis Trintignant
Claude Brasseur
avec participation et musique de Robert Charlebois
Un film de Gérard Pirès
d'après le roman de John Buel, "The Shrewdale Exit"

2e FILM: LE GRAND DELIRE
Delire: 7 h. 30
Agression: 9 h. 15
CINEMA 1

18 ANS

RAQUEL WELCH

dans

LE PÉCHÉ

UNE HISTOIRE D'AMOUR ET DE VENGEANCE

avec RAQUEL WELCH JACK HAWKINS RICHARD JOHNSON FLORA ROBSON

2ième GRAND FILM

LE PETALE DE L'AMOUR

Péché: 6 h. 40 et 9 h. 40
Pétale: 8 h. 00
CINEMA 2

18 ANS Adultes

Le réalisme le plus brutal!
La splendeur et la dépravation du roman le plus explosif!

EN VERSION FRANÇAISE "MANDINGO"

JAMES MASON SUSAN GEORGE PERRY KING
LES COUPLES DU BOIS DE BOULOGNE

Couples: 7 h. 15
Mandingo: 8 h. 50
CINEMA 3

GRANDE VENTE
TOMBEE des PRIX
LE 20 NOVEMBRE
4 JOURS SEULEMENT

FERME MARDI PRÉPARER LA VENTE

Roberval, St-François, Chicoutimi, Dolbeau

D'où viendra le gâteau d'anniversaire?

OTTAWA — Il est normal pour un gouvernement de perdre des élections partielles, surtout lorsque ce gouvernement est à mi-course dans l'exécution de son mandat.

Dans le cas de Saint-Jean-Ouest (Terre-Neuve), le



J.-M. POLIQUIN

(Tous droits réservés. Le Quotidien et Edimédia)

gouvernement conservateur de M. Frank Moores est solidement installé dans l'île, la circonscription en cause vote tory depuis 20 ans, l'ancien député fédéral Walter Carter est maintenant ministre provincial et

peut livrer une bataille décisive, enfin, M. John Crosbie, candidat de Joe Clark, est également un adversaire formidable en raison de ses états de service auprès des pêcheurs. Une victoire libérale équivalait à un miracle.

Dans Ottawa-Carleton, on vote libéral depuis 90 ans. Les forces de M. Trudeau auraient dû s'y déployer à l'aise. Ce ne fut pas le cas.

Depuis 1968, Ottawa-Carleton était le fief de Turner. On y votait pour le beau John, sans guère mentionner Trudeau ou le Parti libéral.

Mais en septembre 1975, Turner a été mis brutalement devant le choix de démissionner ou d'accepter un portefeuille secondaire. Il se sentit de trop. Il résigna ses fonctions de ministre des Finances. Le 12 février 1976, il retournait à la vie privée.

Les électeurs d'Ottawa-Carleton eurent l'impression d'avoir reçu une giflette du chef libéral qui se débarraissait sans élégance d'un rival prestigieux. Aussi, beaucoup de libéraux qui ne songent nullement à quitter leur parti avaient juré de faire payer cette insulte à qui de droit. L'occasion vient de se présenter.

Ce n'est pas tout. Une fois à la retraite, Turner a pris quelques semaines pour lécher ses plaies et résorber son amertume; il parlait alors en homme dé-

goûté de la politique. Mais, le docteur Le Temps ayant bientôt fait son oeuvre de guérisseur, le beau John a recommencé à voir ses anciens amis d'Ottawa, pour leur parler de ses mentors: C.-D. Howe et Chubby Power. Cet été, l'aspirant nostalgique déclarait à la presse qu'il ne serait pas sourd à l'appel du destin; comme on dit en style noble, il est encore prêt à "faire don de sa personne", à 24 Sussex de préférence.

Dans Ottawa-Carleton, les organisateurs libéraux ont traduit ce message à leur façon: pas de zèle! vas-y mollo! Une défaite pour le roi, c'est une victoire pour le dauphin impatient.

C'est dans ce pétrin que se débattait le pauvre Henri Rocque. Il devait réfuter les objections des adversaires du contrôle des salaires et des profits, les objections des fonctionnaires anglophones qui, se sentant menacés par la lente progression du français dans l'administration fédérale, sont tout disposés à se tourner vers les pisse-vinaigre Lloyd Francis et James Richardson.

Tantôt Rocque saluait M. Trudeau bien respectueusement, tantôt il prenait ses distances à l'égard d'un chef si critiqué. Au départ, M. Rocque se flattait d'avoir dans le creux de sa main les quelque 30,000 Franco-Ontariens qui adhèrent dévotement au Parti

libéral depuis sir Wilfrid Laurier. Mais la majorité d'entre eux se trouvent dans le secteur rural, où les cultivateurs conspuent les programmes agricoles de Eugene Whelan. Peut-être que ces protestataires ont manifesté leur dissidence aux urnes.

M. Steven Langdon, du NPD, cherchait à remonter des profondeurs. Son parti n'a recueilli que 8% des suffrages en 1974. Mais, dans l'intervalle, Turner s'est éclipsé et la belle néo-démocrate Evelyn Gigantes a remporté la victoire aux dernières élections provinciales.

Mme Jean Pigott, présidente de la boulangerie Morrison-Lamothe, flotte sur la vague de popularité des conservateurs, qu'attestent les derniers sondages Gallup. Elle a une superbe organisation qui avait quadrillé et ratissé Ottawa-Carleton. Personnellement, c'est une de ces matrones indomptables devant lesquelles on s'incline pour avoir la paix au plus vite. C'est une Charlotte Whitton aimable.

Dans ces conditions, si M. Trudeau veut manger ce soir un gâteau d'anniversaire, il serait prudent de ne pas trop compter sur Ottawa-Carleton, et encore moins sur Saint-Jean-Ouest. S'il l'achète lui-même, qu'il ne pousse pas le masochisme jusqu'à se le procurer chez Morrison-Lamothe.

Prison de Thunder Bay

Quatre prisonniers libèrent les 7 otages qu'ils détenaient

THUNDER BAY (PC) — Sept otages ont été libérés sains et saufs, tôt dimanche matin, par les prisonniers qui les gardaient captifs depuis samedi soir.

Quatre détenus armés de couteaux ont capturé sept personnes à l'issue d'un service religieux tenu à la prison de Thunder Bay et menaçaient de les tuer à moins que le gouvernement ne se plie à leurs exigences.

Les otages, parmi lesquels on comptait un prêtre, une matrone et une réceptionniste, ont été relâchés environ cinq heures plus tard, après qu'un représentant du ministère public eut pris connaissance de leurs doléances.

Les autorités ont fait savoir qu'aucune promesse n'avait été faite aux détenus qui exigeaient une enquête sur les remises de procès et la détention provisoire. Les prisonniers ont également demandé qu'aucune sanction ne soit prise à leur endroit.

Menottés

Les otages avaient été menottés et gardés dans le bureau de la pri-

son, tandis que des dizaines de policiers municipaux et provinciaux cernaient l'institution située au nord de la ville.

C'est par téléphone que les détenus ont fait connaître leurs doléances et leurs exigences aux reporters.

Chef de pupitre au Thunder Bay Chronicle-Journal, M. Bill Bean a déclaré qu'un détenu lui avait dit que les exigences des mutins devaient être rencontrées "si vous ne voulez pas voir six cadavres sortir par la porte".

Un prisonnier qui s'est identifié comme étant Larry Hogan, s'est plaint des lenteurs de la justice, soulignant les longs mois que plusieurs accusés devaient passer derrière les barreaux en attendant leur procès.

"On nous détient provisoirement pour des mois et des mois, de remise en remise, puis vous êtes acquitté et personne ne verse de compensation", a-t-il ajouté.

Selon lui, certains individus sont détenus pour de simples soupçons.

Le procureur David Climenhage s'est rendu au centre de détention où les mutins lui ont demandé de

faire connaître leurs exigences au procureur général.

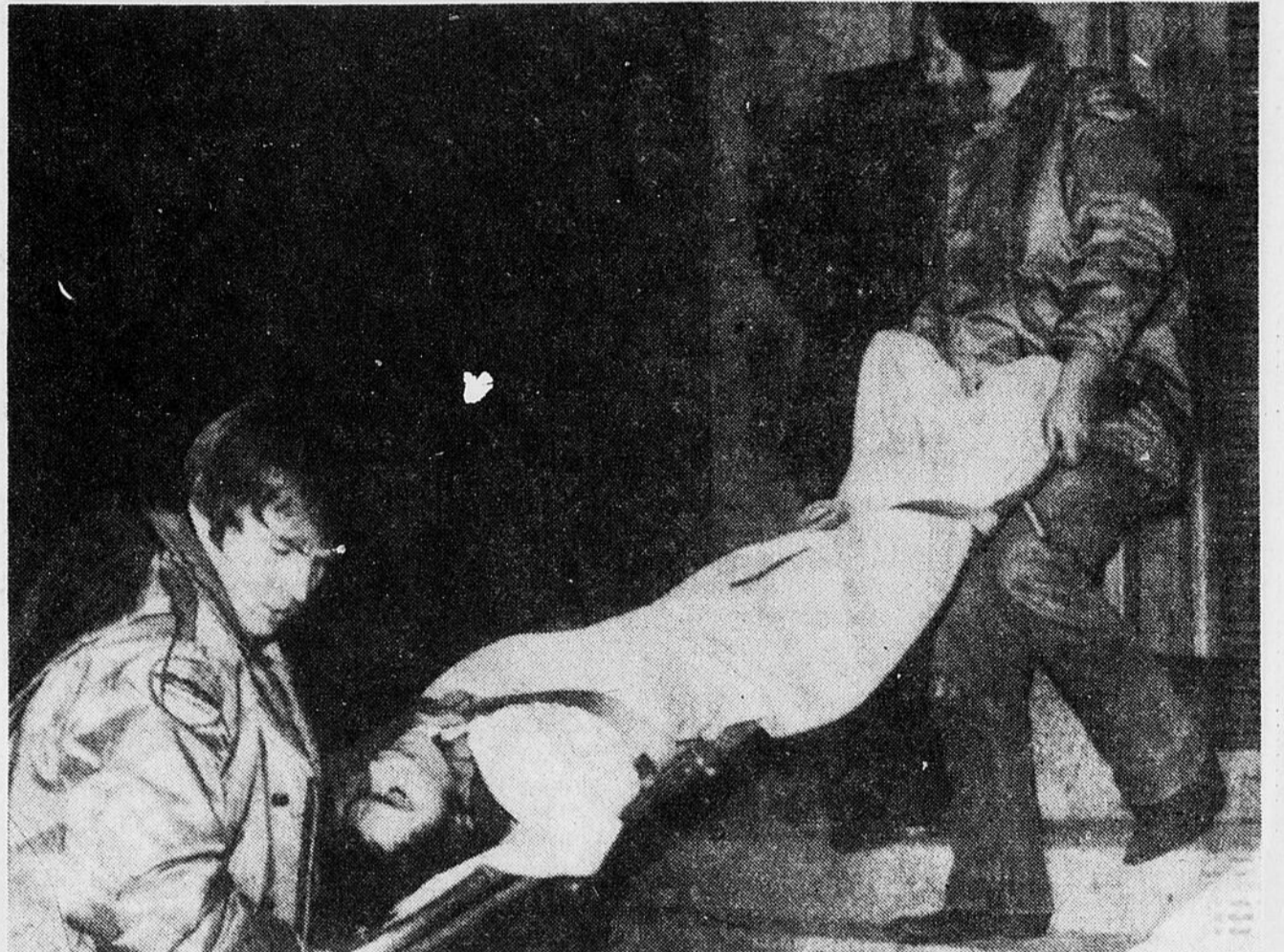
Barricadées

Une infirmière et une religieuse se sont retrouvées coincées dans l'immeuble pendant un certain temps, sans que les mutins ne le sachent. Elles se sont barricadées dans la clinique de l'institution au rez-de-chaussée pour être libérées par la police une heure plus tard.

L'infirmière Mary Dolcetti et Soeur Nancy Martin se sont précipitées vers la clinique lorsqu'elles ont appris ce qui se passait. Elles se sont enfermées à double tour et se sont barricadées à l'aide d'un classeur et d'un bureau.

L'assistant-directeur Tom Keep de la police municipale a révélé que les détenus étaient en possession de couteaux et d'autres ustensiles apparemment subtilisés des cuisines de la prison.

Un nombre indéterminé de prisonniers qui avaient quitté leurs cellules pour assister à la cérémonie religieuse ont erré dans l'établissement pendant que se déroulait la prise d'otage. Il n'y a cependant eu ni soulèvement ni vandalisme.



HOSPITALISEE — Deux employés du service d'ambulance transportent sur une civière, une des quatre personnes nécessitant des soins médicaux. Les prisonniers de la prison de Thunder Bay ont libéré hier, les sept otages qu'ils ont tenus en respect pendant cinq heures.

LE MONDE EN BREF

Vaccin raté

WASHINGTON (AFP) — Le vaccin fabriqué par les laboratoires américains contre la grippe porcine serait moins efficace que prévu, écrit dimanche le Washington Post. Selon ce journal il lui manquerait une enzyme essentielle, la neuraminidase.

Le vaccin avec lequel la population des Etats-Unis doit être immunisée serait donc moins efficace, faute de cette enzyme, et les personnes qui seraient frappées de la grippe porcine seraient plus malades qu'elles ne devraient l'être.

L'administration de la santé publique a expliqué ce défaut en partie par la hâte avec laquelle le vaccin a dû être fabriqué afin que l'immunisation commence avant l'hiver, et aussi par une "incompatibilité chimique" entre cette enzyme et les autres éléments du vaccin.

Warner Bros et Entebbe

TEL AVIV (AP) — La Warner Bros a finalement renoncé à tourner un film sur le raid audacieux opéré par un commando israélien pour délivrer les occupants d'un avion détourné par des pirates de l'air palestinien vers l'aéroport ougandais d'Entebbe, le 4 juillet dernier.

La société cinématographique américaine a estimé qu'elle n'avait pas bénéficié d'une coopération suffisante de la part des autorités israéliennes pour donner suite à son projet.

Collision

MEXICO (AP) — Sept morts, 15 blessés — tel est le bilan d'une collision qui s'est produite, samedi, par un épais brouillard, entre un autocar et un camion, près de Quetero, à 200 km environ au nord de Mexico.

Alcool perdu

SAO PAULO (AP) — Quelque deux millions de litres (500,000 gallons) d'alcool de canne sont partis en fumée dans l'incendie qui a ravagé pendant plus de 24 heures une distillerie de Dobra, dans l'Etat de Sao Paulo.

L'incendie, qui était visible à plus de 20 km à la ronde, a été provoqué par l'explosion de plusieurs cuves. Les employés, dont plusieurs ont été blessés, ont été dans l'incapacité de lutter contre les flammes, qui se sont rapidement communiquées aux cuves intactes.

Succès de Marcos

MANILLE (AP) — Le président Ferdinand Marcos paraissait assuré dimanche d'une nouvelle victoire au référendum organisé sur le maintien de la loi martiale et les amendements constitutionnels.

Lors des trois précédents référendums, M. Marcos avait obtenu une majorité de l'ordre de 90 pour cent.

Après la clôture du scrutin, la Commission électorale a annoncé que, d'après des résultats portant sur 350,000 suffrages sur 26 millions d'électeurs inscrits, la proposition de maintien de la loi martiale avait été approuvée par 94.52 pour cent des électeurs et les neuf amendements constitutionnels par 92.94 pour cent.

Gage d'avenir

Personne ne peut prédire l'avenir... mais tout le monde peut le préparer en achetant des Obligations d'Épargne du Canada. Elles sont un solide gage de profit et de sécurité.

Achetez les Obligations d'Épargne du Canada

Sûres et flexibles

Les Obligations d'Épargne du Canada sont garanties par toutes les richesses du pays. Elles sont encasées en tout temps à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru.

Faciles à acheter

Achetez-en dès maintenant au comptant ou par versements auprès de l'institution bancaire ou du courtier en valeurs mobilières de votre choix. Elles sont disponibles à partir de \$50 jusqu'à \$15 000.

Profitables

Les Obligations d'Épargne du Canada ont un rendement annuel moyen à l'échéance en 1985 de 9.13%. Elles rapportent un intérêt de 8.50% la première année et de 9.25% les huit années suivantes.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU SAGUENAY

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

COURS DE FRANÇAIS
LANGUE SECONDE

OBJECTIF:

Améliorer sa compréhension de la langue française, ainsi que sa conversation.

CLIENTELE VISEE:

Les immigrants du Saguenay, les anglophones désireux de parfaire leur connaissance du français.

INSCRIPTIONS:

LE 19 OCTOBRE, MARDI SOIR A 19.00 HRES.

ENDROIT:

Centre 216,
216, rue des Oblats,
Chicoutimi.

elles ont de l'avenir

9.13%
rendement annuel moyen à l'échéance